

ASSOCIATION POUR LA  
CONSERVATION DU  
CHÂTEAU  
D'ORON

## Bulletin 1998

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 67: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 26 avril 1998

Page 69: Paiement des cotisations

1999:

Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 1999, fixée au dimanche 25 avril

**Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.**

2

**Accès:**

**En voiture:** par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres  
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

**En train:** Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

**Visites du Château en 1998:**

Du 1er avril au 30 septembre:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

**Guides:** Elisa Rossier ☎ (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79

Catherine Veron ☎ (021) 907 90 51 (ma-ve 9h-12h), Fax (021) 907 90 65

**Intendant:** Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

**Tarifs des visites:**

a) par personne adulte ..... Fr. 7.-

b) militaires, étudiants, rentiers AVS ..... Fr. 5.-

c) enfants jusqu'à 16 ans ..... Fr. 3.-

d) écoles, par enfant ou accompagnant ..... Fr. 3.-

e) groupes dès 20 personnes ..... Fr. 4.-

(Fr. 3.- pour les participants à un banquet)

**Compte de chèque postal 10-13130-0**

**Internet: [www.swisscastles.ch](http://www.swisscastles.ch)**

**Location de salles pour banquets, conférences, concerts**

**s'adresser:**

**Au secrétariat:** ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 65

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Case Postale 6,  
1608 Oron-le-Châtel. (Tarifs de location: voir page 70)

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

**Restaurateur officiel du Château:**

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

☎ (021) 962 12 12 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27



## Comité de l'Association

4

### **Président:**

Raymond Junod, *Case postale 3061, 1002 Lausanne*  
Tél. 321 15 34 - Fax 321 15 56

### **Vice-Président, Trésorier:**

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*  
Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72 e-mail a.locher@bluewin.ch

### **Membres:**

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*  
Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*  
Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94 e-mail marianne.corboz-rothen@nestle.com

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, 1015 Lausanne*  
Tél. 692 48 02 - Fax 692 48 45 e-mail silvia.kimmeier@bcu.unil.ch

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*  
Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63

Brigitte Waridel, *Service des activités culturelles, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne*  
Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06 e-mail brigitte.waridel@dipc.unil.ch

\* Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville*  
Tél. 907 77 51 - Fax 907 97 51

\* Séverin Bez, *chemin des Côtes de la Bourdonnettes 5, 1007 Lausanne*  
Tél et Fax 636 47 42 e-mail bez@fastnet.ch

### **Secrétaire:**

Catherine Veron, *Case postale 6, Au Château, 1608 Oron-le-Châtel*  
Tél. 907 90 51 - Fax 907 90 65

\* sous réserve de ratification de l'Assemblée générale

## Organisation du Comité

5	1 . Contacts avec donateurs, sponsors, autorités, presse...	<i>Junod</i>	<i>Waridel, Klein</i>
	2 . Recrutement de nouveaux membres	<i>Tous</i>	
	3 . Musée, projet d'aménagement Bibliothèque	<i>Kimmeier</i>	<i>Locher/Kolecek/ Veron</i>
	4 . Forêt et terrains, source	<i>Klein</i>	
	5 . Photographies	<i>Locher</i>	
	6 . Restaurations historiques	<i>Kolecek</i>	<i>Locher</i>
	7 . Travaux d'entretiens courants	<i>Locher</i>	<i>Klein</i>
	8 . Systèmes de sécurité	<i>Klein</i>	
	9 . Surveillance et instruction des gardiens et aides	<i>Locher</i>	<i>Klein</i>
	10 . Contacts avec le Restaurateur et Montreux Palace	<i>Waridel</i>	<i>Corboz/Locher/ Bez</i>
	11 . Location des salles	<i>Veron</i>	<i>Montreux Palace</i>
	12 . Bulletin d'information	<i>Bez</i>	<i>Corboz/Jeker</i>
	13 . Publicité	<i>Jeker</i>	<i>Locher/Corboz</i>
	14 . Comptabilité et fichier des membres	<i>Locher</i>	<i>Bez</i>
	15 . Procès-verbaux et archives	<i>Veron</i>	
	16 . Correspondance	<i>Bureau</i>	
	17 . Organisation des repas (AG, Comité)	<i>Veron</i>	<i>Waridel/Corboz</i>
	18 . Animations	<i>Corboz</i>	<i>Waridel/Locher/ Bez/Jeker</i>





Lors de la dernière assemblée générale, vous avez renouvelé le mandat des membres du comité pour une période de deux ans, soit jusqu'à fin avril 1999.

Or au cours de cette année, nous avons enregistré la démission de trois membres du comité: celle de Mme Marinette Leresche, celle d'Ami Desmeules et celle de votre président.

Il s'agira donc de compléter le comité et de remettre entre les mains d'une autre personnalité le mandat présidentiel.

Le comité a pris des contacts pour vous faire des propositions de nature à assurer le remplacement des membres démissionnaires.

Pour occuper le siège laissé vacant par M. Ami Desmeules, la candidature de Mme Sylviane Klein, nouvellement élue à la Préfecture d'Oron, s'impose tout naturellement. Quant aux deux autres sièges, l'un sera occupé avec votre accord par M. Séverin Bez, tandis que pour l'autre et pour la présidence, des démarches sont encore en cours au moment de l'impression du bulletin. Le comité espère être en mesure d'annoncer le résultat de ses recherches lors de la convocation de l'assemblée générale.

Puisque ce bulletin est le dernier que je vous adresse, permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous m'avez témoignée dès 1989. Au cours de ces quelque dix ans, j'ai éprouvé autant de plaisir que d'intérêt à présider aux destinées du Château d'Oron. En reprenant les rênes des mains d'Héli Liard, j'ai pu constituer une équipe entièrement dévouée à la cause qui nous est chère. Je constate d'ailleurs que le comité qui m'a accueilli sera entièrement renouvelé dès le 26 avril prochain, à l'illustre exception d'André Locher dont la fidélité au Château est une seconde nature.

A l'initiative du même André Locher, notre cybercollègue, le Château d'Oron, ainsi que d'autres châteaux vaudois et suisses ont fait une entrée remarquée sur le site Internet. A notre heureuse surprise, les pages consacrées à Oron font l'objet de nombreuses interrogations de personnes qui marquent ainsi leur intérêt pour notre prestigieux édifice.

Grâce à Mme Klein, une convention a pu être mise sur pied pour la célébration des mariages civils dans le district d'Oron: la salle officielle de ces mariages sera désormais la salle des Oron.

Pour ce qui concerne les travaux de restauration, nous avons décidé cette année de procéder à la remise en état du vestibule. L'objectif est non seulement d'intervenir à temps pour préserver les murs d'une dégradation, mais aussi et surtout de créer un lieu d'accueil convivial pour les visiteurs. Ces travaux s'intègrent dans le projet général et ambitieux que nous avons prévu de réaliser en plusieurs étapes. Mais il faut bien admettre que jusqu'ici nous n'avons pas reçu les réponses qui nous permettent de passer à une étape d'envergure. Il n'est pas exclu pourtant que je puisse vous donner des informations encourageantes à ce sujet lors de l'assemblée générale.

Je me plais à souligner que le Château d'Oron s'est associé à la démarche de l'office du tourisme de la région en organisant, dans le cadre du thème général retenu pour la saison, une exposition de photos sur la Grèce.

Ce pourrait devenir une tradition: voici pour la deuxième fois que des Ecoles prennent possession du château pendant une semaine afin d'initier les élèves à l'histoire du Château et de son environnement. Cette année ce sont les élèves de l'arrondissement Oron-Palézieux qui organisent les Médiévales au château du 22 au 27 juin 1998.

Venez nombreux le 26 avril prochain participer à l'assemblée générale. Vous aurez des décisions importantes à prendre pour l'avenir de l'Association, vous y serez informés sur l'activité du comité et sur le programme de la saison 98.

## Procès-verbal de l'Assemblée générale 1997

9

Présidence : M. Raymond Junod, président

Comité : M. André Locher, vice-président et trésorier

Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Marinette Leresche

MM. Ami Desmeules, Werner Jeker, Ivan Kolecek.

Mme Catherine Veron, secrétaire

A 11h, en ce traditionnel dernier dimanche d'avril, le président ouvre l'assemblée générale et exprime son plaisir à accueillir les nombreux membres et invités qui ont rallié Oron ce matin.

Parmi les invités et membres d'honneur, il salue:

M. le président Pierre Graber et Madame

M.M. les syndics d'Oron-le-Châtel et d'Oron-la-Ville

Mme Sylviane Gindroz, fondé de pouvoir aux Retraites Populaires

M. Jean-Pierre Cavin, Directeur général de la Société vinicole de Perroy

Mme Brigitte Waridel, chef des activités culturelles du canton de Vaud

Mmes et MM. membres du comité

M. Christophe Schnyder, responsable de la restauration du Montreux Palace

M. René Poget, notre conférencier du jour.

En revanche, plusieurs membres et invités ont prié d'excuser leur absence, en particulier:

M. Charles-Louis Rochat, président du Grand Conseil

Mme Jacqueline Maurer, conseillère d'Etat

Mme Sylviane Klein, préfète d'Oron-la-ville

M. Bernard Daniel, secrétaire général de Nestlé

M. Michel Renevey et M. Benjamin Haller, nouveau et précédent directeurs de Migros/VD

M. Jacques Veillard, responsable des activités culturelles de Migros

M. Marcel Blanc, ancien conseiller d'Etat, président de la Loterie Romande

M. Claude Bowen, Consul de France à Lausanne

M. Wiedemann, directeur général du Montreux Palace

ainsi que plusieurs de nos membres qui ont pris la peine de nous écrire.

Avant de passer aux opérations statutaires, le président invite l'assemblée à rendre hommage aux membres décédés au cours de cette année. Il évoque la mémoire de Mme Marguerite Borgeaud, qui fut pendant plus de 30 ans la secrétaire du comité, accomplissant ce mandat avec une ponctualité exemplaire.

L'ordre du jour figurant à la page 67 du bulletin ne soulevant aucune objection, Le président passe aussitôt au premier point.

## I. Procès-verbal

Ce procès-verbal est transcrit aux pages 9 à 12 du bulletin. Comme sa lecture n'est pas demandée, il est soumis à l'approbation de l'assemblée donnant ainsi décharge à la secrétaire Nadia Gonus qui l'a rédigé pour la dernière fois.

## II. Rapport du président

Comme chaque année, le président propose d'apporter quelques informations complémentaires à celles qui figurent dans le bulletin.

### 2.1. Projet pour un château

Comme on peut le concevoir, la recherche de fonds n'est pas chose aisée. Pourtant le comité ne perd pas le cap ni le courage. Quelques espoirs tangibles se profilent à l'horizon, et il suffit parfois d'un déclic pour qu'une perspective devienne une réalité. Ce déclic est bel et bien dû cette fois à la Loterie Romande qui nous a octroyé une somme de fr. 280'000.- pour notre objectif. Le président tient à renouveler les sentiments de gratitude de l'Association envers la Loterie Romande et plus particulièrement envers sa filiale, la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle. Son président M. Marcel Blanc, ancien conseiller d'État a choisi le Château d'Oron pour la distribution des dons du 4e trimestre 1996.

Nous avons également reçu un versement de fr. 15'000.- de la SBS à Lausanne que le comité a enregistré avec reconnaissance.

Le comité poursuit activement des pourparlers avec d'autres institutions, sa capacité de conviction étant renforcée par ces deux premiers versements.

La générosité des membres de l'association peut ainsi s'exercer largement au travers de notre «opération verrière». Pour atteindre les fr. 150'000.-, il y a une marge suffisamment ample pour que cela justifie l'appel paru dans ce bulletin. Puisse-t-il être entendu. Pour tous calculs mathématiques à ce sujet, consultez la page 15 du bulletin 1997 !

### 2.2. Travaux au château

Un certain nombre de travaux ont été entrepris en 1996 et poursuivis au début de cette année. Ils sont exposés par M. Ivan Kolecek, notre architecte, au terme de ce chapitre.

### 2.3. Animation au château

La mission privilégiée du comité est l'animation, au sens large, du château. La première source d'activité est le revenu issu de l'organisation de banquets conjointement avec le Montreux Palace. Par ailleurs, il semble que la tendance négative des années passées commence à s'inverser, le trésorier le confirmera au point suivant. Le président se réjouit de la collaboration avec le Montreux Palace et complimente M. Christophe Schnyder et son équipe en le priant de transmettre ce sentiment à

son directeur M. Hans Wiedemann.

L'autre type d'animation est naturellement la visite du château et de son musée. Si les participants aux banquets visitent volontiers le musée, les visiteurs occasionnels sont toujours découragés par sa fermeture durant la semaine. Mais grâce à la désignation de Mme Veron, l'horaire a pu ainsi être modifié; un tableau descriptif figure à la page 2 du bulletin.

Quant au troisième type d'animation mis sur pied à l'enseigne du cycle automnal de conférences, chacun le connaît. Pour la saison 97, les dates et les conférenciers sont déjà retenus, et le président en donne la primeur:

8 octobre, M. le conseiller fédéral Adolf Ogi sera notre hôte. A titre d'information, le 29 novembre 1996, le conseiller fédéral a réuni au château d'Oron son rapport annuel et la cérémonie de prise de congé des officiers généraux partant à la retraite. Cette réception eut un grand succès dans le cadre somptueux de notre château, et grâce à la complicité de notre fidèle membre, le commandant de corps Jean Abt, l'organisation fut exemplaire. Sur cette impression, le conseiller a déjà réservé le château pour le 29 novembre 1999 ! En sus il se fera un plaisir de nous faire l'honneur d'une conférence en cette fin d'année!

29 octobre, par la démarche de M. Pierre-André Kissling, nous aurons l'aubaine d'accueillir une grande voyageuse genevoise, Mme Laurence Deona qui nous entraînera sur les chemins du monde en nous développant l'évolution des reportages au cours des 30 dernières années.

12 novembre, le cycle se terminera par l'exposé du Dr Sobel qui nous exposera un sujet délicat, mais toujours d'actualité: l'euthanasie.

Un programme diversifié et alléchant auquel chacun sera convié par courrier spécial après les vacances d'été.

Enfin dans le cadre des manifestations d'été sur le thème de la Grèce organisées dans le district d'Oron, le château y participe en exposant une collection d'oeuvres du photographe grec Harris Diamantidis. A cet égard, de plus amples renseignements sont décrits dans le bulletin.

En outre, le président salue les initiatives de quiconque soucieux d'apporter par son truchement encore des plus pour le château.

C'est ainsi que M. Georges Locher a mis sur pied un programme à l'enseigne des concerts d'Oron-le-Châtel, au château. La saison d'hiver prévoit trois concerts:

- L'ensemble de musique vocale féminine de Lausanne, le 14 décembre 97.
- Le trio à cordes Ruggeri, le 25 janvier 98.
- Le duo Marville-Edouard, le 8 mars 98.

L'abonnement pour ces trois concerts est fixé à fr. 50.-

En conclusion de son rapport, le président souligne l'esprit d'équipe de tous ceux et celles qui ont à coeur de faire vivre le château d'Oron. Il mentionne les dames d'Oron au dévouement sans faille sous l'autorité bienveillante de Mme Margrit Locher, le Montreux Palace et sa collaboration enthousiaste, l'intendant qui fait son travail toujours au pas de course, Mme Elisa Rossier et Mme Catherine Veron, les guides, ainsi que les collaborateurs pour l'élaboration du bulletin, il félicite aussi André Locher pour avoir fait de la couverture un véritable feu d'artifice! Il mentionne les membres du comité dont l'engagement bénévole réalise beaucoup avec peu de moyens. Il exprime sa gratitude pour le soutien fidèle des entreprises: Alasia Investment, les Retraites Populaires, la Société Vinicole du Perroy, Nestlé ainsi que Migros. Et en fin de compte, les membres de l'Association sont remerciés car sans leur constance, le but de l'Association ne saurait être atteint.

Avant de passer au 3e point de l'ordre du jour, la parole est donnée à M. Ivan Kolecek, membre du comité et notre architecte, pour exposer les travaux réalisés récemment et ceux prévus pour 97:

Celui-ci mentionne deux critères dont le premier est l'urgence de travaux de restauration et de conservation, certaines pierres taillées autour de la porte d'entrée principale ont été changées, les charpentes en bois des combles ont été imprégnées contre les vers de bois. Le second critère concerne l'amélioration de l'accueil au musée par une restauration esthétique du vestibule, un projet pour cette année.

Il est remercié pour son ouvrage et apprécié pour son souci primordial de préserver l'authenticité du manoir.

### III. Rapport du trésorier

Le trésorier, André Locher donne quelques commentaires sur les comptes ordinaires 1996:

**Traitement de la secrétaire:** Suite aux démissions rapprochées de nos secrétaires, la fonction a été assurée en fin d'année par quelques membres du comité, d'où la diminution de ce poste par rapport au budget. Dès le 1er janvier de cette année Mme Veron a repris cette fonction.

**Frais de bureau:** frais habituels plus renouvellement du stock d'enveloppes et achat de téléphones au lieu de location.

**Restaurations historiques:** M. R. Poget a restauré bénévolement toutes nos armes. Nous avons payé le matériel nécessaire.

**Travaux d'entretien et réparations:** Fr. 1'877.- pour le traitement du platane. Il perdait ses feuilles toute l'année. Fr. 1'500.- pour le contrôle des toitures et la pose d'un chéneau sur le toit de l'appartement des gardiens. Fr. 1'200.- pour le nettoyage des canalisations d'évacuation des eaux usées.

**Entretien du système d'alarme:** Tous les 5 ans nous devons changer les détecteurs incendie: fr. 5'651.-

**Visiteurs et vente de souvenirs:** Le nombre de visiteurs a fortement augmenté. Plus de 60% de nos visiteurs sont également des participants aux banquets.

**Achat de souvenirs:** Avec la collaboration de l'office du tourisme de la région d'Oron, nous avons édité 8 nouvelles cartes postales du château, elles seront en vente au château et dans les commerces de la région au prix de -.80.

Les **cotisations** dépassent fr. 31'000.- malgré la conjoncture morose, une preuve de votre fidélité au château. Si chacun fait encore un effort de recrutement nous dépasserons 1000 membres pour l'an 2000 !

Le **loto** de 1996 a rencontré un succès mitigé, mais grâce à vous, nous avons pu diminuer les charges de l'Assemblée générale de presque fr. 2'600.-

**Le bulletin annuel:** Son prix de revient est de fr. 7'092.- pour environ 1200 exemplaires. De ce montant il faut déduire fr. 900.-, un cadeau de la part de l'imprimerie Campiche et fr. 3'700.- de la part de nos annonceurs: le Montreux Palace, les Retraites Populaires et la BCV. Le bulletin nous coûte donc environ fr. 2'500.-. Personne ne facture le temps passé à sa rédaction. Mais nous estimons que cela en vaut la peine, car c'est un magnifique moyen d'information et un outil utile au recrutement de nouveaux membres.

**Animations:** Grâce aux généreux sponsors et au travail de tous les bénévoles, le résultat financier a été positif et un montant de fr. 14'000.- a été viré aux réserves.

#### **Amortissements divers:**

Nous avons pu amortir plusieurs postes du bilan: fr. 26'220,55 sur l'immeuble fr.10'028,90 sur le matériel d'exploitation, fr. 1'229.- sur les souvenirs, fr. 11'312.05 sur la bibliothèque. Les chiffres mentionnés sont arbitraires, cette intention a pour objectif de montrer les sommes du bilan arrondies pour que l'on distingue ainsi plus clairement les résultats.

#### **Bilan.**

Le bilan ne suscite pas de commentaires particuliers, la dette hypothécaire a disparu. Le don de la Loterie Romande a été partiellement utilisé pour rembourser cet emprunt. C'était la meilleure manière de placer cette somme ( 5%), le solde a été placé sur un compte placement, son taux est bien inférieur. Cette dette fait place à une réserve pour restauration du même montant ( 76'601.50).

#### **Comptes travaux:**

Pour achever ce point, le trésorier expose avec satisfaction quelques chiffres concrets.

**Recettes:**

fr. 280'000.- don de la Loterie romande

fr. 27'000.- vos dons pour le remplacement de la couverture de la cour intérieure, nous ne saurions vous remercier assez.

Fr. 41'500.- recettes provenant des comptes ordinaires de l'ACCO

**Travaux de restauration:**

fr. 27'991.95 pour le traitement des charpentes des combles contre la vrillette.

fr. 1'292.95.- pour l'étude du remplacement de certains blocs de molasse autour de l'entrée principale.

Nous disposons au 31 décembre 1996, d'une réserve de fr. 320'000.- pour travaux futurs.

**IV. Rapport de la commission de la commission de vérification des comptes**

La parole est donnée à M. Francis Werly qui nous expose le dossier. Celui-ci termine cette lecture en proposant aux membres de l'association d'accepter les comptes tels que présentés, ceux-ci étant judicieusement tenus.

**V. Adoption des comptes 1996:**

Les comptes ne soulevant aucune demande complémentaire, ceux-ci sont acceptés par une levée de mains unanime. Le président remercie le trésorier, les membres et suppléants de la commission de vérification.

**VI. Commentaires du budget 1997:**

Le trésorier présente un budget sans surprise, cependant avec une inquiétude: les banquets. Ce poste est le seul que nous ne maîtrisons pas et il représente la plus grande part du budget, fr. 150'000.- sur 250'000.-.

La seule surprise est le salaire de l'intendant qui s'est vu allongé d'un zéro significatif (p47), cette coquille montre bien maladroitement l'estime qui lui est portée!

**VII. Élection du comité:**

Pour combler la démission regrettée de Mme Nadia Gonus, le président présente à l'auditoire Mme Catherine Veron, nouvelle responsable du secrétariat. Toutefois elle ne sera pas membre du comité du fait qu'elle est l'épouse de l'intendant. Elle est applaudie en bienvenue.

Pour l'admission d'un nouveau membre et pour compléter l'effectif, le comité propose la candidature de Mme Brigitte Waridel déjà bien connue de tous et aujourd'hui on peut le dire « la revenante du château ». L'assemblée lui exprime son enthousiasme.

Puis la parole est donnée au vice-président, André Locher qui annonce:

« Au cours de cette assemblée, M. Junod a remercié les membres du comité pour leur engagement en faveur du château. A mon tour, je remercie notre président pour tout ce qu'il fait pour le château à son poste depuis 8 ans sans relâche, et aujourd'hui il a accepté de continuer ces efforts. Au nom du comité je vous propose donc de réélire Raymond Junod à la présidence de notre association». Ces paroles engageantes se concluent par des applaudissements emballés.

Le président accepte de poursuivre sa mission entouré du comité et de ceux qui gravitent autour du noble but de sauvegarder notre beau château.

#### VIII. Élection des vérificateurs des comptes:

Comme MM. Paul Campiche et Francis Werly arrivent à échéance de leur mandat, MM. Bernard Vaucher et Raymond Zaugg deviennent titulaires. Le président sollicite le dévouement de deux nouveaux suppléants:

Mme Sylviane Gindroz (Retraites Populaires) et M. Jean-Pierre Cavin (Société vinicole de Perroy) acceptent volontiers ce rôle.

#### IX. Propositions individuelles et divers:

Le livre d'or est présenté par Mme Silvia Kimmeier qui le décrit: il est d'une facture de premier ordre, les armes du château gaufrées sur couverture de cuir, papier d'Arche crème et signet de soie. Il sera utilisé en parallèle avec l'album de photo par Philippe Gonus notre photographe officiel.

En prélude à la conférence qui suit, Raymond Junod présente à l'assemblée monsieur René Poget, ingénieur EPF et ancien directeur de l'Ecole de mécanique de Neuchâtel qui, par passion et patience a restauré et identifié gracieusement les armes à feu et les armes blanches appartenant au château, un trésor encore caché!

Un exposé accompagné de projections relatant l'évolution des armes au cours des siècles conclut agréablement la matinée; son auteur en est chaleureusement remercié.

La séance est levée à 12h15 et le fumet prometteur émanant des cuisines ne manque pas de réjouir nos palais.

*Le président*  
Raymond Junod

*La secrétaire*  
Catherine Veron



Autrefois et aujourd'hui

Le futur dépend  
de votre contribution.



## La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent

17 **Le Comité remercie tous les membres de l'Association qui ont déjà contribué à alimenter le fonds prévu au remplacement de la protection de la cour intérieure. A ce jour le montant à disposition est de Fr. 27'655.-**

**Nous faisons aujourd'hui appel à tous ceux qui souhaitent le remplacement de la couverture et qui n'y ont pas encore contribué.**

Le projet est prêt: une verrière, par définition transparente et peut-être même amovible.

Techniquement résolu, le problème n'est plus que financier:

Il reste à trouver 122'000.- sur les 150'000.- prévus

Nous invitons ceux qui souhaitent le remplacement à participer au financement de l'opération.

En bref, il faut pouvoir compter

ou sur 122 souscripteurs à Fr.1'000.-

ou sur 244 souscripteurs à Fr.500.-

ou sur 407 souscripteurs à Fr.300.-

Toute autre combinaison reste également possible!

Laissez-vous donc gagner par l'enthousiasme et par votre générosité.

Grâce à vous:

- La cour intérieure sera la carte de visite digne de notre Château
- Elle s'imposera encore mieux comme espace de rencontre convivial et apéritif
- Le soleil pénétrera à nouveau jusqu'à la fontaine et redonnera à la cour sa couleur naturelle.
- La vue des toits, du donjon et de l'horloge ne sera plus réservée aux seuls oiseaux.

### **Concrètement:**

Vous pouvez verser votre contribution sur le compte courant no 299.11.10 de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne (ccp 10-725-4) ouvert au nom de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, en précisant «don pour la couverture de la cour»

(Si vous le souhaitez des bulletins verts vous seront envoyés par le trésorier, tél 021 907 85 78)

*Le comité vous exprime d'avance sa vive reconnaissance.*

## L'établissement scolaire d'Oron-Palézieux organise des médiévales au château d'Oron du 22 au 27 juin 1998

### **Aux seigneurs et chevaliers d'Oron**

18

Tous les trois ans nous créons un événement à l'échelle de l'établissement. En 1994 nous étions sous un chapiteau avec : "Le nez sous les étoiles".

Le château d'Oron, figure emblématique de la région, nous semblait fort mal connu, un peu élitaire peut-être. Pourquoi ne l'utiliserait-on pas comme cadre à notre prochain événement nous sommes-nous dit ?

A partir de là tout démarre, les contacts sont pris avec l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, on organise une visite pour tous les élèves, on contacte diverses organisations spécialisées dans le Moyen Age, on se plonge dans les livres; on se promène sur internet; on va voir des spectacles...

### **Le concept**

Faire vivre le château et ses alentours dans une ambiance du Moyen Age en abordant les différentes facettes de cette période d'histoire.

Imaginer que nous faisons le siège du château, pas un siège guerrier mais plutôt un siège qui signifierait: J'ai envie de te connaître, tu fais partie de mon histoire et de mon patrimoine. Se l'approprier, au sens figuré.

Organiser des soirées sur des thèmes différents, avec des spectacles, des animations, des expositions, de la nourriture.

Organiser des joutes médiévales ainsi qu'un grand cortège qui marquera notre départ du château.

### **L'école**

La préparation de cette manifestation entre dans le cadre du travail scolaire, des programmes, des activités habituelles aussi bien en français, qu'en sciences, dessin, histoire ou qu'en activité créatrice sur textiles et travaux manuels...

Ce projet comporte plusieurs niveaux :

Dégager les envies personnelles de chacun tout en inscrivant celles-ci dans une optique de globalité. Favoriser les échanges entre enfants d'âges différents. Réunir les forces entre enseignants (association de classes ou de collègues). Favoriser l'apport des parents de nos élèves. Nommer des personnes qui coordonnent les différentes activités.

Au besoin utiliser des intervenants extérieurs qui peuvent enrichir le travail sur le Moyen Age qui va s'effectuer dans les classes durant toute l'année et des intervenants pour nous aider à réaliser les projets avec nos élèves.

### **Le programme**

Mardi 23 juin, soirée "Contes et légendes", 17h à 20h30

Mercredi 24 juin, soirée "Arts et artisanat", 17h à 20h30

Jeudi 25 juin, soirée "Les troubadours", 17h à 20h30

Vendredi 26 juin, soirée “La chevalerie”, 17h à 20h30

Samedi 27 juin, matinée de joutes, cortège l’après-midi 14h30

### **Les intervenants extérieurs**

Diverses troupes et groupes musicaux se sont spécialisés dans le Moyen Age; nous engagerons quelques-uns de ces groupes pour animer notre fête, mais comme les contrats ne sont pas signés, on ne peut vous en dire plus. Nous essaierons d’intégrer les sociétés locales à notre manifestation, notamment pour le cortège.

### **Les jardins**

Deux classes avec l’aide d’un jardinier-paysagiste vont installer un jardin de senteurs sur l’une des esplanades du château. Ce jardin serait destiné à rester.

### **Le sentier**

Un sentier pédestre a été aménagé par des chômeurs sous l’égide de l’ARO (association région Oron). Il part de “La Poya” à Oron-la-Ville, longe la rivière appelée le Flon pour déboucher près du château. Ce sentier sera animé et mettra en évidence le côté mystérieux de la forêt.

### **La cuisine**

Des miches de pain seront cuites dans le four à pain du château et un grand chaudron nous cuira quelque bonne soupe. Vous dégusterez aussi des tisanes.

### **Les expositions**

La visite du château se fera normalement mais elle sera agrémentée par deux copistes à la bibliothèque et d’une salle sur la chevalerie avec les objets que nous aurons réussi à emprunter aux musées.

Nous aurons à la salle de Justice une exposition des travaux d’élèves: des châteaux forts, des armes, des dessins ...

Nous organiserons également une exposition de bandes dessinées en rapport avec le Moyen Age.

### **Les animations et les spectacles**

Diverses farces et fabliaux, des spectacles inventés, des musiques, des chants, des jongleurs, des marionnettes, des jeux, des montages audio-visuels égayeront les soirées.

Des joutes seront organisées le samedi matin; elles seront suivies par un grand cortège samedi après-midi.

## Les mines de charbon d'Oron pendant la première guerre mondiale



20

Puits de la Biordaz, le chevalement

Dans le bulletin de l'an dernier nous jetions un coup d'œil sur les mines de lignite de notre région. Nous disions que malgré l'esprit d'entreprise, le courage et la persévérance qui, pendant près de 200 ans, animèrent de nombreux mineurs, elles restèrent pauvres et ne permirent pas vraiment de développer une extraction rentable à part pour des artisans travaillant à la pelle et à la pioche. Qu'en fut-il pendant la guerre, période où la Suisse manquait cruellement de combustible?

Sur sol fribourgeois, entre Jordils et St. Martin, au Froumi, une mine faisant partie de la concession de la verrerie (mine fermée en 1880) est remise en état et travaille dès octobre 1917 avec, d'après le directeur, en été 1918, une production 20 wagons par jour. Mais, sur sol vaudois, à la Biordaz (près de la gare de Palézieux) et encore plus au bois de la Cergne (Bussigny), la Société des mines de charbon d'Oron en était encore en août 1918 à creuser des galeries de sondage pour rechercher les «filons». Il semble que ces deux mines n'ont rien donné à cette période. En 1920, on ferme le chantier. Cette tentative brusquement interrompue a laissé quelques documents aux Archives Cantonales Vaudoises. Le bulletin vous en présente quelques-uns.

Par contre, lorsqu'on reprit l'exploitation durant la seconde guerre mondiale, la mine la Possession à Châtillens produisit 26'000 tonnes, soit le quart de la production vaudoise entre 1940 et 1947. Durant le même temps, la mine d'Oron-la-Ville et Oron-le-Châtel extrait 16'000 tonnes. L'Encyclopédie Vaudoise (tome 2, La Terre) présente quelques documents photographiques qui font revivre cette époque.

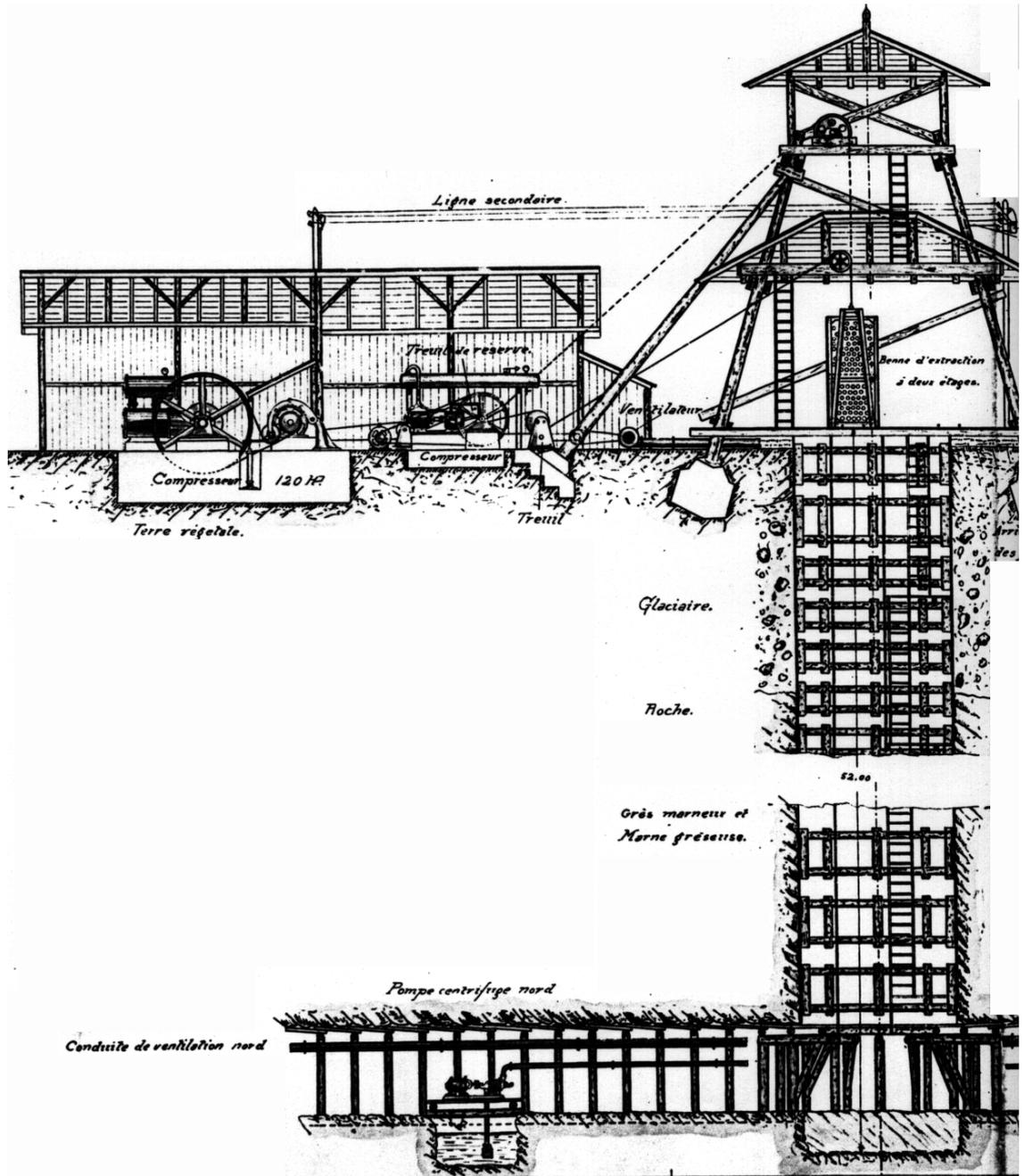
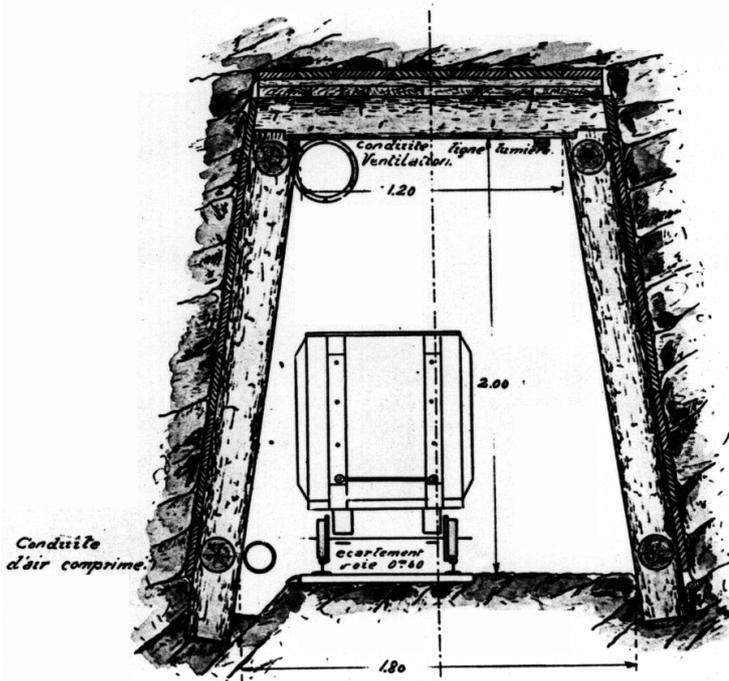


Schéma de l'attaque par le puits de la Biordaz: chevalement, monte-charge à moteur

PROFIL REDUIT ET EXPLOITATION.

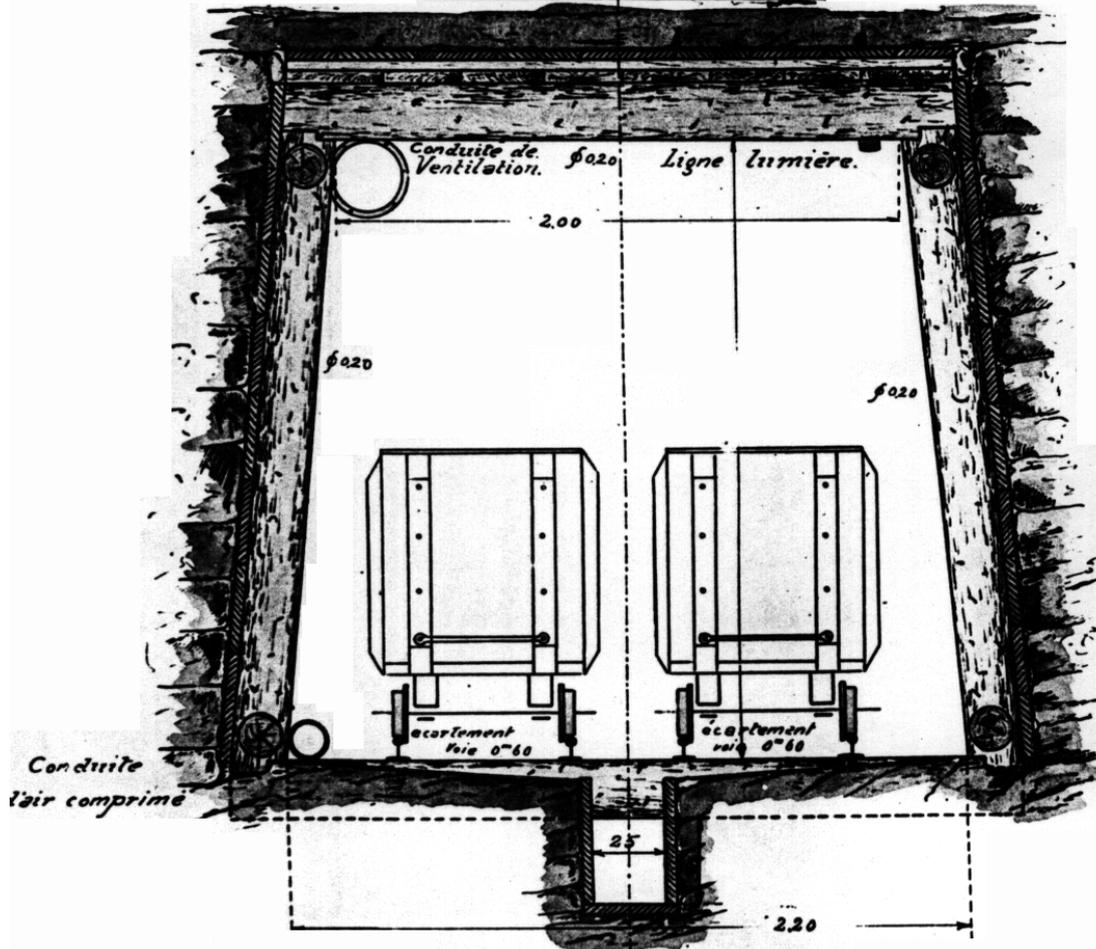
4,55 M<sup>3</sup> AU M.COURANT.



22

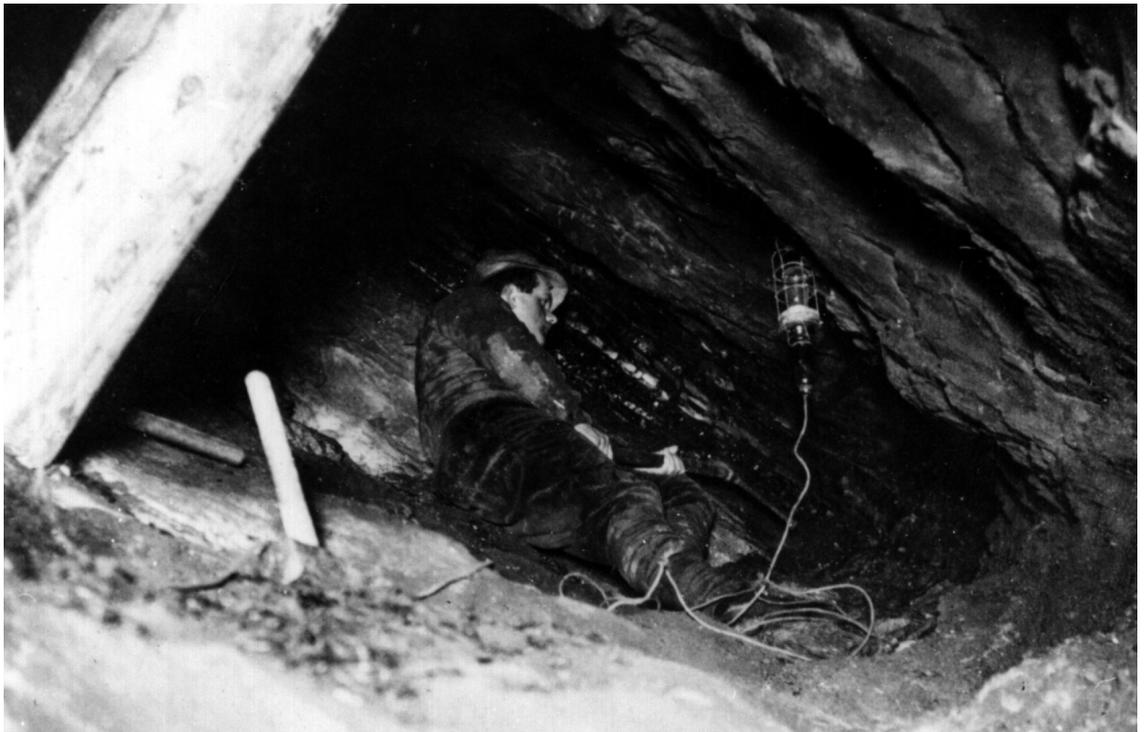
TRAVERS-BANC PROFIL NORMAL.

7.00 M<sup>3</sup> AU M.COURANT.





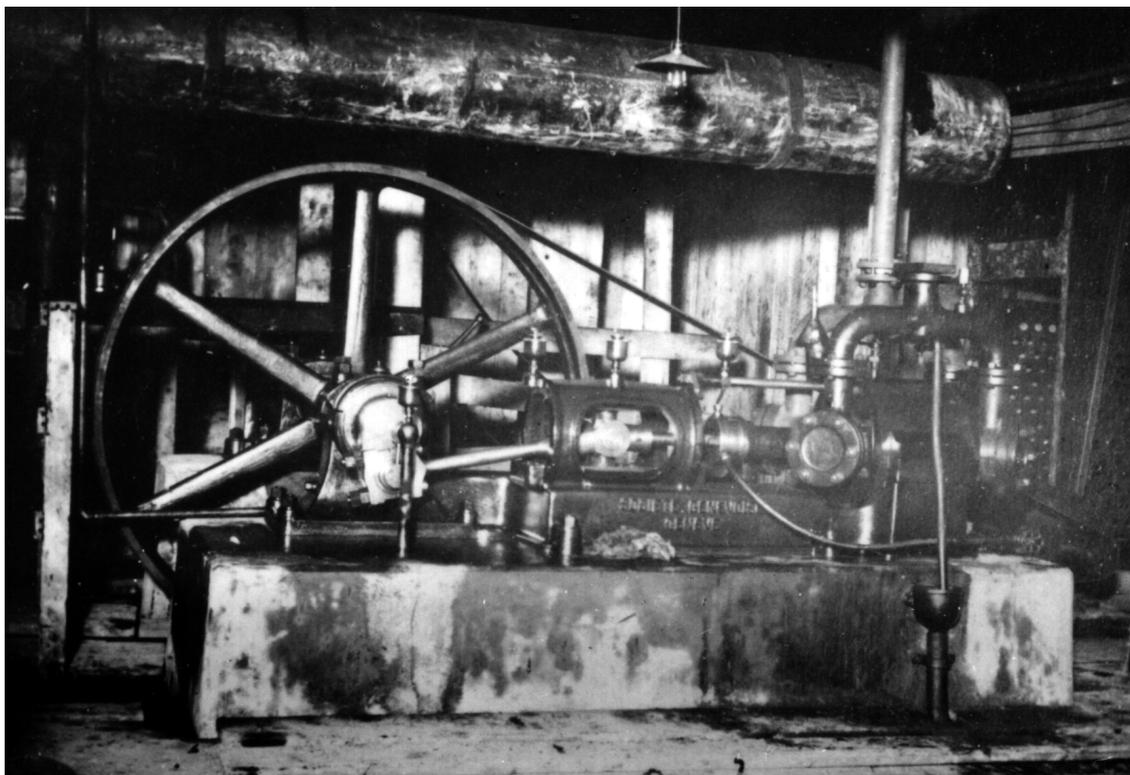
La Biordaz: galerie d'avancement



La Biordaz: l'exploitation



La Biordaz: vue générale de l'installation de la mine



La Biordaz: le compresseur



La Cergne: vue générale du chantier



La Cergne: entrée de la galerie

## La révolution vaudoise de 1798.

En ce temps là au Château d'Oron



Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les divers éléments de la population avaient pris de la cohésion, le Peuple Vaudois existait. Le joug commençait à lui paraître pesant; il se sentait quelque capacité à se passer de maître et il releva la tête.

A Oron, comme dans le reste du pays, l'autorité de Berne n'était plus respectée comme jadis. Dans les deux auberges du village: l' Ours (disparue en 1861) et la Maison de Ville ou la Croix Blanche, se rencontraient les patriotes. Le souffle révolutionnaire parti de France venait ébranler les esprits jusqu'à Oron. De nombreux pamphlets pénétraient de France dans le pays malgré la surveillance de la police bernoise. De Paris Frédéric-César de LA HARPE ne cessait d'engager ses compatriotes à la révolte; son «Essai sur la constitution du Pays de Vaud»(1796) était, par endroits, un véritable appel aux armes. Les Vaudois, ainsi sollicités, commencèrent à s'agiter et bientôt se déclencha l'action des patriotes.

Face à cette situation, Berne manqua d'énergie et ne sut, ni prévoir, ni conjurer la tourmente qui emporta sa domination en apparence si massive et si stable.

C'est au château d'Oron, sous la conduite d'un jeune bernois, Karl-Jakob Durheim, arrivé au printemps 1797, en qualité de précepteur du fils du bailli Jean-Rodolphe de Mulinen, que nous allons entrer. Dans les mémoires qu'il a laissés, il relate, en témoin attentif, le déroulement de la vie au château à la veille de la Révolution vaudoise. Mais laissons-le conter :

«... à mon arrivée à Oron, quelques émigrés français habitaient dans de petites chaumières, pas loin d'ici. Parmi eux, notamment le Chevalier de Lagarde. M. le Bailli les soutenait et les invitait au château de temps en temps. Dans leurs modestes habitations on les rencontrait vêtus de pauvres vêtements et sabots; quand ils venaient au château, ils portaient les habits de cour, bottes et éperons, et le Chevalier de Lagarde, une décoration du roi Louis XVI; ils avaient alors le verbe haut, on se croyait à la cour de France. Leur comportement hautain, mais selon moi, plutôt le refus de pourboires à cause de l'absence d'argent, les rendaient odieux aux serviteurs. C'était surtout le cas avec le cocher, qui devait souvent seller le cheval de M. le Bailli pour le Chevalier de Lagarde. Un jour un cas imprévu se produisit qui aurait facilement pu prendre une fin tragique. Le Chevalier était en train de sortir à cheval, quand avant d'être passé par la porte du château, l'animal se cabra, lança des ruades et jeta le cavalier, d'habitude habile, rudement sur le pavé de la cour, de sorte qu'il fut obligé de se faire emporter et ne put pas revenir au château pendant une longue période. On attribua la faute au cocher; celui-ci lui aurait joué ce mauvais tour. Parmi ces émigrés, il y avait aussi le fameux harpiste Marin, qui plus tard sera remarqué à Hambourg pour de sa virtuosité exceptionnelle. Il donnait des leçons à l'épouse du bailli. Il était modeste, très sympathique et je



Dans la cour intérieure au-dessus de la fontaine.

n'ai jamais entendu quelqu'un jouer de ce bel instrument avec une telle perfection. Quand il jouait, en présence de beaucoup de monde rassemblé dans un péristyle, dans l'autre péristyle vis-à-vis, à l'autre extrémité du jardin, entouré de lumières, on aurait pu affirmer que la musique était exécutée par un orchestre entier; il imitait tellement tous les instruments à s'y méprendre. J'ai toujours gardé l'impression de ces concerts en mémoire. Avec la famille de Mulinen je faisais de temps en temps d'agréables sorties au bord du lac de Bret, ainsi que des visites aux baillis d'alors: M. Franz-Rudolf de Weiss à Moudon, M. Louis de Büren à Lausanne, M. Beat-Emmanuel Tschärner à Vevey, où nous étions partout bien reçus. En automne 1797, j'assistai à la magnifique Fête des vigneron à Vevey, où Michu, le célèbre maître à danser connu partout, représentait Hercule.

A l'époque, où les fermentations avaient commencé dans le Pays de Vaud, j'accompagnai M. le Bailli à Moudon, où M. le Bailli de Weiss passait des troupes en revue. Il les exhorta à la loyauté, mais hélas, trop tard; on le railla, les Vaudois lui désobéirent, et nous jugeâmes bon de rentrer à Oron. ...»

Durheim, signale aussi l'influence de ces événements sur son destin.

«... Le général Bonaparte, venant de Milan et allant en hâte à Rastadt, passa par Lausanne le 22 novembre 1797 et par Berne le jour suivant. A cette époque les genevois étaient en révolte et la fermentation gagnait le pays de Vaud. A partir de janvier 1798, la révolution éclata entièrement. On planta des «arbres de liberté» partout et les baillis bernois étaient obligés de prendre la fuite très vite...»

A Oron, le bailli de Mulinen, s'était concilié l'estime et le respect de ses administrés par son caractère affable et plein de bonté. Le comité révolutionnaire d'Oron délégua trois de ses membres : MM. Etienne Jan, qui fut plus tard conseiller d'Etat; Abram-Frédéric Demiéville et Frédéric-Samuel Pasche, afin de signifier à M. le bailli sa déchéance et l'inviter à quitter le château. La mission des trois délégués n'était pas facile. Ils s'en acquittèrent avec courtoisie; le bailli les reçut avec une bienveillance résignée et coupant court aux précautions oratoires de M. Jan qui portait la parole : «Depuis quelques temps, dit-il je m'attendais à ce qui arrive aujourd'hui; je quitte la contrée en faisant des vœux pour sa prospérité et j'espère que mon départ pourra se faire sans danger pour les personnes de ma maison».

«... M. le Bailli de Mulinen partit à Fribourg avec sa famille et ses domestiques,



**Au-dessus de la porte de la barbacane**

laissant tout son avoir sous la garde du courageux receveur, le brave Voruz et de la mienne. L'adieu d'avec ses fonctionnaires et les notables, qui l'accompagnèrent un bout de chemin, fut émouvant; les larmes aux yeux ils remercièrent M. le Bailli pour tous ses bienfaits et le prièrent de ne pas les oublier.

A peine étions-nous rentrés, eux au village et nous, mon ami Voruz et moi, au château, qu'on planta un «arbre de liberté» devant le château, avec une inscription révolutionnaire composée par le maître d'école, Pernet, qui avait joui de tant de bienfaits de la part de la famille de Mulinen et avait même reçu un bon salaire comme précepteur de mon élève, mais qui se comportait comme un furieux Jacobin, ingrat. Il saccagea la cuisine et la cave avec d'autres coquins. C'est avec beaucoup de peine et en déployant une grande énergie que mes amis Voruz, Gabriel-Frédéric Jan de Châtillens, secrétaire baillival, et le docteur Mellet d'Oron ont réussi à empêcher d'autres rapines; ils firent aussitôt occuper le château par des hommes de troupe et des officiers braves et probes. Qui ne voulait pas s'attirer des offenses devait porter la cocarde verte ordonnée par Lausanne. Comme Bernois, je m'opposai à cette exigence, mais je fus bientôt conduit devant le comité révolutionnaire à l'auberge du village d'Oron, où le président Pernet, était assis sur une chaise juchée sur une table et se répandait en injures contre les baillis tyranniques et le gouvernement de Berne en ma présence. Il me menaça aussi, mais bientôt la situation, qui d'ailleurs ne m'inquiétait pas du tout, changea: J'aperçus dans la salle à boire, comble, quelques hommes probes qui, en cas de besoin, m'auraient aidé. A ce moment entrèrent plusieurs de mes amis, parmi eux notamment, Voruz, les frères Jan et encore quelques connaissances, qui avaient été informés de mon arrestation, et firent savoir à ces Sans-culottes ivres qu'ils me prenaient sous leur protection, et que la moindre offense serait punie et qu'ils l'auraient fait savoir au Comité central, alors sous la présidence de Glayre. Ceci fit son effet, mais aussi la vue de quelques bouteilles de vin, que je fis mettre sur la table, sur le conseil d'un de ces amis. Accompagné par mes amis, je retournai alors sans encombre au château, entrai par une porte de derrière, dont j'avais une clé et allai dans ma chambre, où je me tins tranquille pendant la première tourmente, et je mangeai chez mon ami Voruz.

Quelques jours après, je reçus de la part des aimables jeunes filles d'Oron, de Châtillens et de Palézieux, avec lesquelles je passais auparavant des agréables soirées les dimanches, une cocarde verte faite par elles, avec la supplication de ne pas la mépriser, pour éviter d'autres ennuis. Je n'hésitai pas à la porter, mais plus tard, je l'abandonnai sur le territoire fribourgeois.

A cause d'une grande persévérance de Voruz et des braves notables, le Comité central de Lausanne accorda l'autorisation d'emporter librement tous les biens



**Les Bourla Papey, pièce  
jouée à Oron le 24 mai 1930.**

29

meubles de M. le Bailli de Mulinen. Le jour suivant, je fus agréablement surpris par une décision de la commune qui mettait gratuitement à ma disposition le nombre nécessaire de chariots attelés avec cochers pour emporter tous les biens sauvés de la famille de Mulinen à Fribourg. On commença vite à tout emballer et le soir même, très tard, je partis d'Oron, accompagné par une escorte. Arrivé à Rue, le Bailli fribourgeois, Joseph-Nicolas-Albert de Maillardoz, menacé par le Comité Révolutionnaire de Moudon, de voir son château réduit en cendres s'il laissait passer les biens du bailli bernois, nous refusa le passage. Je fus donc obligé de retourner à Oron, la nuit même avec tous les chariots. Les autorités d'Oron, indignées par cette conduite, envoyèrent, le lendemain matin, un exprès à Lausanne, avec une lettre au Comité central, mentionnant cet incident. Déjà dans l'après-midi arriva la réponse; le Comité central donnait l'ordre à Moudon de ne pas mettre d'obstacle au passage à Rue et d'en informer le Bailli de Rue. Ainsi, je pus repartir la nuit même avec tous les chariots sans problèmes. Le lendemain matin, j'arrivai à Romont, où on était aussi en train de planter un «arbre de liberté». Mais on ne m'incommoda pas et j'arrivai bien à Fribourg. Le revoir et l'accueil de la famille de Mulinen est indescriptible. M. le Bailli, son épouse et son fils qui croyaient avoir tout perdu, retrouvent leurs biens et me saluèrent, les larmes de joie aux yeux. Les conducteurs des chariots retournèrent à Oron avec une grande récompense. Les supérieurs de la paroisse d'Oron et notamment le brave receveur Voruz avaient certainement laissé un bon souvenir à la famille de Mulinen; car c'était surtout à eux qu'ils devaient le sauvetage de tous leurs biens...»

Le peuple devenu libre s'empressa de faire disparaître les couleurs et les armoiries de LL.EE. Il martela avec un soin jaloux l'ours qui se dessinait sur tous les édifices de l'Etat. A Oron, la barbacane, première fortification du château, porte au-dessus de l'entrée, l'écusson mutilé de Berne. Plus loin, dans la cour intérieure, un cartouche de style baroque, aux trois armoiries martelées, surmonte une jolie fontaine en pierre de Saint Triphon qui rappellent la présence des «Très Nobles, très Magnifiques et très Vertueux Seigneurs Baillifs» Bêat-Ludwig Thorman, nommé bailli en 1740 et Ferdinand de Watteville, nommé en 1746, qui exerçaient le pouvoir au nom de Berne lors des importants travaux de transformation et de restauration effectués au château et terminés en 1749. Restait l'écusson de Berne, qui subit le même sort. Toujours dans la cour, côté salle de Justice, à hauteur des anciennes galeries, aujourd'hui fermées, se trouve encastrée dans le mur, une pierre qui porte deux armoiries, l'une chevauche l'autre. Dans la partie supérieure, on distingue le haut d'une fleur de Lys que l'on trouve également dans les armes de German Jentsch, premier gouverneur de Haut-Crêt à la sécularisation de l'abbaye et ensuite



**Le peuplier de la liberté**

nommé bailli d'Oron, soit le premier en 1557. L'autre partie montre nettement, même martelée, la forme d'un soleil, les armes de Daniel Gatschet, bailli en 1611 ou de Nicolas du même nom, bailli en 1634 (d'azur à un soleil d'or). Il est certain, que cette pierre se trouvait ailleurs, dans l'ancienne forteresse et qu'elle a trouvé une place de choix, dans la cour, suite aux nombreuses transformations effectuées dans notre château. Ceci reste cependant une simple hypothèse, encore à vérifier!

30

Le pays dans la joie éleva sur toutes les places, des arbres de liberté. A Oron-la-Ville, les patriotes poussèrent le zèle jusqu'à «passer en couleur l'arbre de liberté» en l'occurrence, un peuplier, pour faire plus vrai. Au château d'Oron, après le départ du bailli, c'est sous la conduite du régent Pernet qu'une troupe révolutionnaire monte la colline et vient planter, dans la cour même de l'ancienne résidence baillivale, un arbre de liberté. Sur des anciennes cartes postales du début de ce siècle, figure encore, juste derrière la barbacane, ce témoin d'une période exceptionnelle de l'Histoire Vaudoise. L'arbre disparut vers 1930.

#### Quelques notes

Si l'intendant, Louis Voruz (1765-1824), receveur à Moudon, député au Grand Conseil de 1803, inspecteur des ponts et chaussées, élu au Conseil d'Etat le 1er juin 1821 était un homme remarquable, il n'en était pas de même pour Emmanuel Pernet, régent d'Oron. En 1799, il se fera vertement remettre à l'ordre par le Conseil d'éducation, pour avoir donné pour tâche une apologie de la Religion naturelle (fondée sur les seules inspirations du coeur et de la raison).

On se plaint également qu'il néglige sa classe par suite de multiples occupations étrangères à ses fonctions. Il est concierge du château d'Oron, secrétaire de la Municipalité, fréquente les cabarets, est de toutes les bagarres, abandonne l'école et la confie à l'un de ses plus grands élèves. On lui reproche enfin les maximes dangereuses sur la Religion, les principes destructeurs que Pernet semble vouloir chercher à répandre et à inculquer à la jeunesse confiée à ses soins.

Elisa Rossier

#### Sources :

- Berner Erinnerungen aus der Zeit des Überganges von Karl-Jakob Durheim. Verlag Stämpfli and Cie, Bern 1956
- La Contrée d'Oron par Charles Pasche (1895)
- Les écoles vaudoises à la fin du régime Bernois par Georges Panchaud BHV (1952)

## Au château, nous nous marierons !



Le premier mariage civil au château: le 23 août 1997.

De gauche à droite: les témoins, l'officier d'Etat civil et Dominique et Christian Bourquin.

31

Depuis le 1er janvier 98, le district d'Oron ne compte plus qu'un seul état civil. L'occasion faisant le larron, Fabienne Falquet Tschannen, le "pétabosson" désormais seule à officier, et la préfète du district, Sylviane Klein, se sont dit: "Pourquoi ne pas faire d'une pierre deux coups ?" La salle des célébrations de mariage, à Oron-la-Ville, est aussi la salle du Conseil communal et celle du Tribunal de district. Cette dernière affectation gênait certains couples. C'est ainsi qu'officiellement depuis janvier 98 le Château a vu sa Salle des Oron, devenir celle des mariages. Pour cela, l'accord des 23 communes du district a été obtenu et, via la préfecture, elles ont passé une convention avec l'ACCO. Celle-ci met à disposition de l'Etat civil les locaux nécessaires, contre paiement d'un forfait annuel.

Il faut savoir que chaque couple de ce pays peut, une fois échue la publication des bans, se marier où il veut en Suisse. Le Château d'Oron pourrait donc devenir une destination privilégiée pour les nouveaux mariés. Néanmoins le service n'est gratuit que pour les habitants du district d'Oron. Venus d'ailleurs, les tourtereaux devront s'acquitter d'une somme de cent francs pour s'épouser ici.

A noter qu'en s'ouvrant aux épousailles, le Château ne fait que consacrer un usage déjà assez répandu. En effet, il était courant que les couples viennent aux abords de la citadelle pour la rituelle pose photo, voire pour organiser le banquet de mariage dans l'une ou l'autre des salles. Ils seront désormais in situ. De quoi leur faire oublier que les jets de grains de riz, de pétales de roses ou de confettis ne pourront pas avoir lieu dans l'enceinte de l'édifice. Ce qui n'a pas retenu Dominique et Christian Bourquin qui furent en réalité les premiers à émettre le vœu et l'idée de célébrer leur mariage civil au Château, avant que cela soit officialisé.

"Cependant se marier au château, entourés de ces pierres, que peut-on imaginer de plus romantique. A l'heure où les époux renoncent souvent au mariage à l'église, ils devraient être nombreux à choisir de donner davantage de cérémonial à leur promesse en venant dans un monument historique", se réjouit Fabienne Falquet Tschannen l'officier d'état civil. Chaque couple se mariant au château devient membre de l'ACCO gratuitement pour une année; libre à lui de renouveler son adhésion en payant sa cotisation... en souvenir de son mariage.

Pour tous renseignements:

Etat civil, 1610 Oron-la-Ville

Tél 021 907 67 04 (lu - ve de 9h à 11h), Fax 021 907 67 04 (en permanence).

Les cérémonies sont célébrées les jours ouvrables, avec également des possibilités le samedi.

## Restauration du portail d'entrée



constater qu'autrefois le cadran solaire était coloré. Mais afin de respecter l'usure du temps, nous avons décidé de ne pas le repeindre.

Ces travaux ont été réalisés par le tailleur de pierre Pierre Lachat et le restaurateur Jozef Trnka.

Ils ont coûté environ Fr.25'000.-

Plusieurs blocs de molasse présentaient une usure très avancée. Afin de garantir la sécurité des hôtes du château, le Comité a décidé de changer une dizaine de blocs de la façade au-dessus du portail d'entrée.

Ces travaux furent exécutés pendant le mois d'avril 1997 et terminés peu avant notre dernière Assemblée générale.

Les blocs endommagés furent remplacés par des pierres de forme identique en grès de Bollingen.

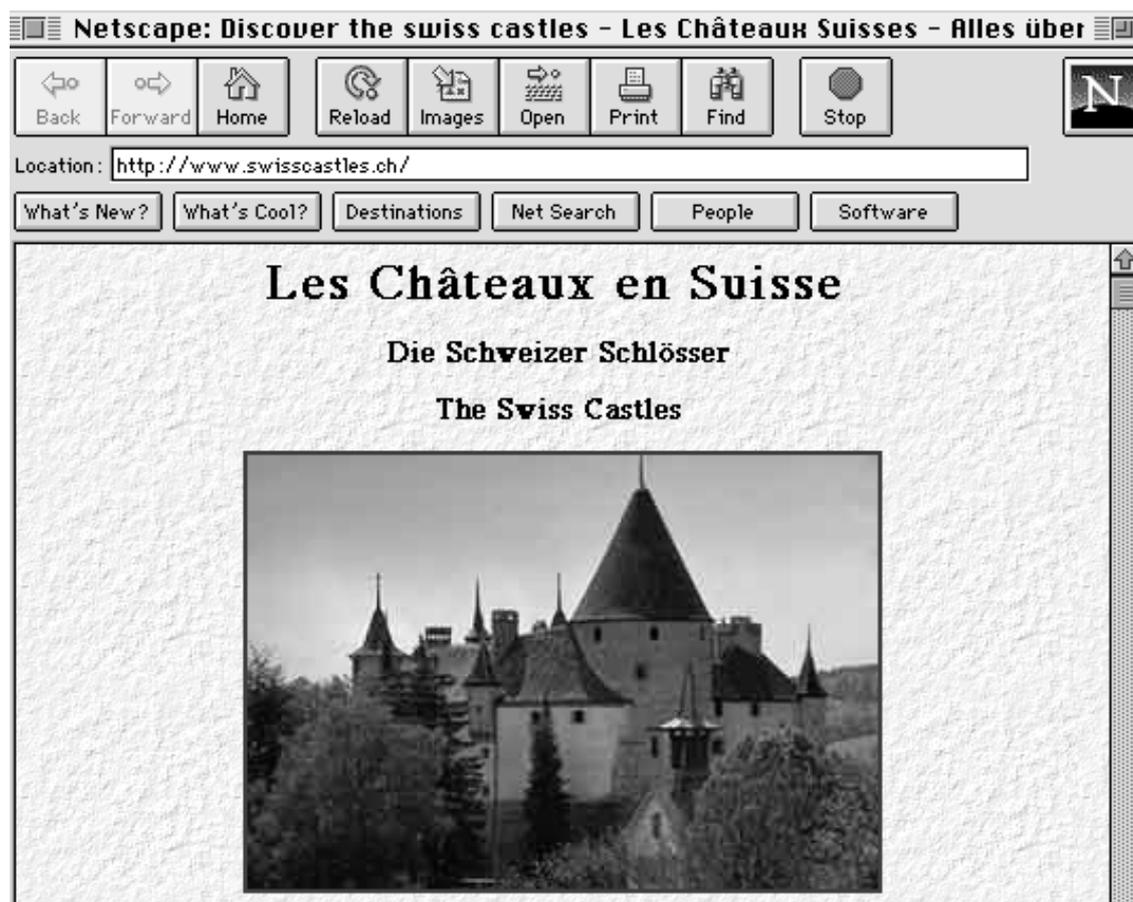
Les plaques décollées ont été consolidées par la pose de petites chevilles scellées à la résine epoxy.

Les fissures ont été colmatées au mortier de poudre de molasse.

Ces travaux ont permis de



La façade principale avant et pendant les travaux



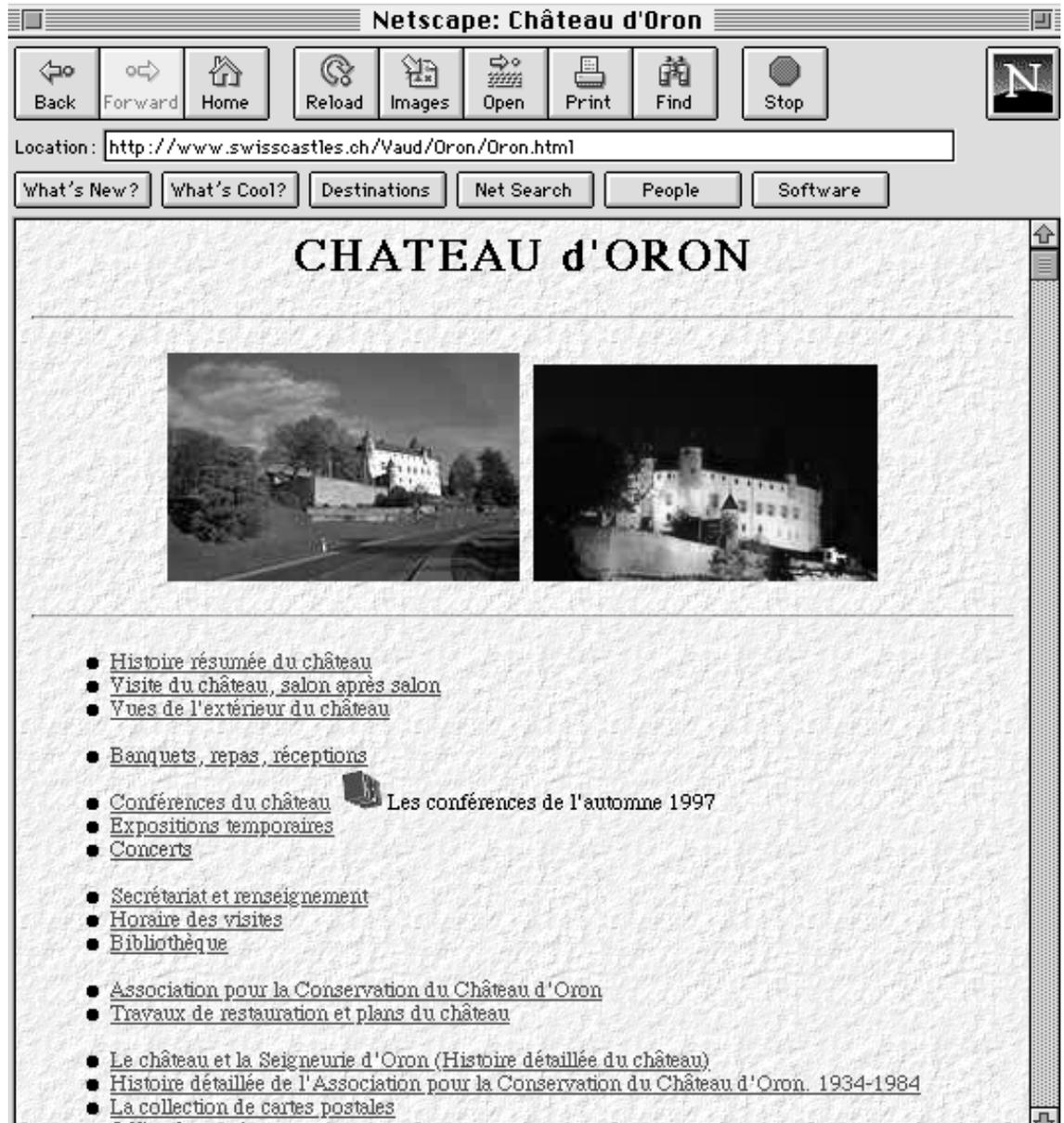
Ceux qui sont familiers du cyberspace reconnaîtront immédiatement le sigle ci-dessus. Il correspond à l'adresse Internet du site des châteaux suisses.

Depuis le mois de mai 1997, le soussigné présente en détail le château d'Oron, le château de Coppet et de manière un peu plus sommaire (pour l'instant) d'autres châteaux de Suisse.

Ainsi se réalise un de nos objectifs: offrir à tous la possibilité de découvrir nos châteaux, quel que soit son domicile et à n'importe quelle heure.

Les informations que nous mettons sur le réseau sont disponibles immédiatement pour toutes les personnes connectées à Internet. (Et ceci à un coût très peu élevé). Nous disposons ainsi d'un outil performant qui nous permet d'informer les écoles, les touristes et les amateurs de châteaux.

Après quelques mois d'utilisation, nous avons constaté que notre site intéresse aussi les offices du tourisme qui n'hésitent pas à créer un lien depuis leur site vers le nôtre. (A ce jour, plus de 50 sites signalent notre existence). Nous avons également reçu des messages de plusieurs écoles trouvant notre site utile à l'étude du



Moyen-Age, sans compter les nombreux particuliers qui ont apprécié la présentation des châteaux.

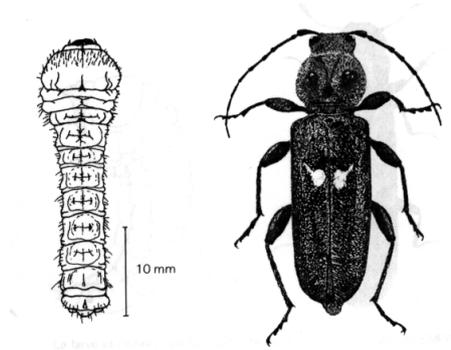
En 4 mois, de septembre à décembre 1997, les internautes ont lu plus de 27'000 pages de swisscastles.ch, avec une progression intéressante chaque mois.

Afin de rendre le site encore plus attractif (et aussi pour attirer un autre public), nous y avons également incorporé de nombreuses vues aériennes de la Suisse (vues réalisées par le soussigné).

Grâce à la messagerie électronique, chacun peut nous écrire pour demander des renseignements supplémentaires, et nous faire part de ses commentaires et critiques.

Ceux qui ne sont pas connectés à Internet peuvent consulter le site www.swisscastles.ch depuis un des nombreux Cybercafés.

## Les insectes xylophages et les traitements pour les éliminer



Un capricorne et sa larve

Dans l'enceinte du château, on s'intéressera aux insectes du bois sec qui causent des dégâts aux bois mis en oeuvre (charpentes - poutres - boiseries).

36

Ce groupe d'insectes se caractérise par le fait que le développement des larves peut se faire dans du bois dont le taux d'humidité se situe entre 7 et 16%.

Plusieurs générations de ces insectes peuvent donc attaquer successivement le même bois. Les coléoptères du Capricorne des maisons et de la Petite Vrille commune ne provoquent pas de dégâts au bois. Leur envol sert uniquement à la propagation de l'espèce.

Dans des locaux chauffés et habités, le risque d'infestation est faible.

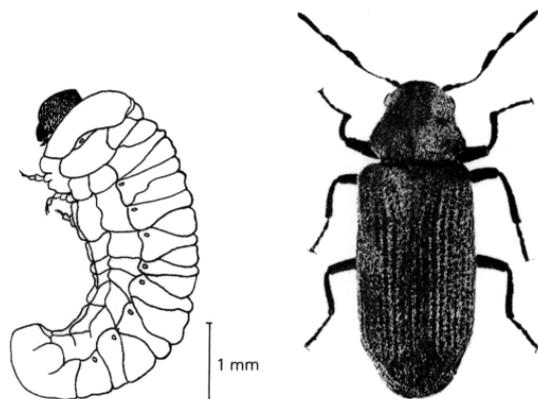
### **Capricorne des maisons (*Hylotrupes bajulus*)**

La femelle du Capricorne adulte est de couleur brune à noire et mesure 8-24 mm de longueur. Sur ses élytres poilus on aperçoit deux taches blanches en forme d'équerre et deux tubercules brillants sur le prothorax. Elle pond ses œufs dans les fissures et les fentes des bois résineux. Les larves dépourvues de pattes, de couleur blanc jaunâtre, creusent avant leur transformation en chrysalide des galeries dans le bois pour se nourrir. Elles peuvent vivre de 3 à 10 ans et leur longueur peut atteindre un maximum de 30 mm. Elles se reconnaissent aux trois ocelles pigmentés qu'elles portent de chaque côté de la tête. Les larves se nourrissent principalement d'aubier se trouvant près de la surface du bois et remplissent les galeries ovales qu'elles ont creusées à l'aide de vermoules compactées et d'excréments de forme cylindrique - ce qui provoque en général des protubérances visibles à la surface du bois qui, si on les perce, laissent échapper de la vermoule. Vers la fin de son développement, la larve se tient dans une chambre formée d'une galerie exempte de vermoule, d'une longueur d'environ 3 cm, où elle se métamorphose en coléoptère. Cet insecte quitte le bois par un trou d'envol ovale de 4-5 sur 7-10 mm et vit à l'air libre durant 4 à 6 semaines. Les longues galeries exemptes de vermoule ne sont pas l'œuvre du Capricorne des maisons dont la présence ne peut être remarquée que par l'apparition de trous d'envol frais, par la découverte de larves ou de déchets de digestion.

Au château d'Oron, nous n'avons pas de Capricorne, mais nous avons hébergé le petit animal :

### **Petite Vrille commune ou horloge de la mort (*Anobium punctatum*)**

La Vrille est trapue, d'un ton brun foncé à noir, et mesure 3-5 mm de longueur. Sa tête est cachée sous le corselet (sorte de capuchon). Les points qui la différencient du Scolyte sont ses antennes droites et son postérieur qui ne se termine pas en forme de bouton. Les œufs, au nombre de 20 à 40 par ponte, sont déposés dans les fentes, dans les rugosités de la surface du bois ou à l'intérieur d'anciennes gale-



Une vrillette et sa larve

37

ries. Les larves éclosent après environ deux semaines. La Petite Vrillette s'attaque pratiquement à tous les bois d'œuvre. Elle creuse dans l'aubier, de préférence dans le bois de printemps, tendre et nourrissant. La larve, de couleur crème et de forme arquée, a 6 pattes et évolue dans le bois durant 2-5 ans - et même beaucoup plus longtemps dans des conditions climatiques défavorables. Les larves sont très résistantes et peuvent jeûner pendant plusieurs semaines.

Après sa métamorphose, l'insecte parfait quitte le bois par un trou d'envol de 1-3 mm de diamètre. Les galeries circulaires sont parallèles au fil du bois et le traversent de part en part; elles sont remplies de vermoulure et d'excréments. La présence des larves se manifeste souvent par la sciure qui sort des trous. Pour que le développement de la Vrillette soit optimal, il faut que le taux d'humidité soit de 27%; en dessous de 11%, elle ne peut pas se développer. La température optimale est de 22 à 23 °C.

Pour savoir qui est responsable des dégâts constatés, il faut déterminer l'espèce, par l'analyse microscopique de l'insecte parfait uniquement (coléoptère). Lorsque des dégâts sont constatés dans du bois d'œuvre, il faut se poser les questions suivantes:

- à quoi ressemblent les dégâts ?
- le ravageur est-il encore actif ?
- à quel groupe d'insectes (du bois frais ou du bois sec) appartient-il ?
- quelles sont l'étendue et l'importance des dégâts ?

Le ravageur peut être identifié grâce aux observations suivantes: la larve ou l'insecte adulte, les trous d'envol, les galeries, la particularité des dégâts et la vermoulure qui en résulte, ainsi que les légers renflements qui apparaissent à la surface du bois. A noter que les galeries dont les parois sont noirâtres ne sont pas dues à des insectes ravageurs du bois sec.

### **Importance des dégâts**

On examinera soigneusement les éléments d'une structure en bois pour déterminer s'il y a ou non activité d'infestation.

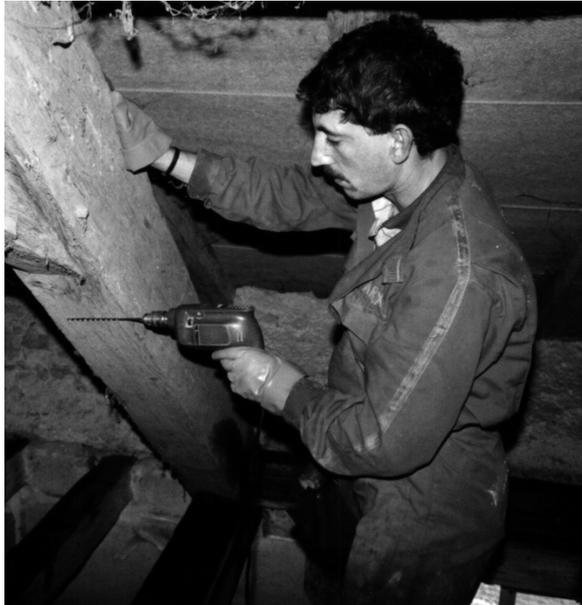
Une attaque causée par une Vrillette peut généralement être déterminée par l'existence de petits trous d'envol circulaires de 1-3 mm, d'où sort de la sciure.

Pour ce qui est du Capricorne des maisons, la constatation des trous d'envol ne suffit pas. A l'aide d'un objet pointu (une alêne, par exemple), on griffe légèrement la section du bois. La mince couche couvrant les galeries se déchire et confirme l'existence d'un dégât.

Si le soupçon se confirme quant à des dégâts aux poutres d'un plancher, un diagnostic précis sera établi. En cas d'attaque importante, l'isolation se trouvant dans



Nettoyage



Perçage



Mise en place de l'injecteur



Injection



Traitement de surface

le plancher sera déposée et également contrôlée. On sera particulièrement attentif aux appuis de poutres encastrés dans la maçonnerie.

### **Le traitement au Château d'Oron**

Une partie de la charpente, des poutres, planchers, plafonds et meubles ont été attaqués par des vrillettes. Un traitement important a été entrepris au début de l'année 1996 par la maison ParaxylSàrl, (Olivier et Alain Jotterand) à Echandens.

Les travaux et mesures suivantes ont été prises:

- dépose et évacuation de plusieurs planchers très attaqués par les vrillettes
- triage et évacuation de tous les déchets (bois attaqués entreposés)
- nettoyage des bois anciens à la brosse (crin de cheval) et dépoussièrage à la pression d'air, y compris le nettoyage des fentes, assemblages et recoins

Ensuite le traitement proprement dit peut commencer:

Il s'agit d'injecter sous pression (20 à 30 atm) dans les pièces de fortes sections un insecticide liquide qui détruira les larves xylophages. L'artisan perce des trous de 4.5 mm de diamètre sur 2/3 à 3/4 de la section, de chaque côté des fentes et distants l'un de l'autre selon un coefficient défini lors de l'expertise. Un injecteur métallique et conique est enfoncé dans l'orifice. A l'aide d'une pompe électrique le produit de protection du bois est injecté lentement afin de permettre une meilleure diffusion de l'insecticide.

Enfin un traitement par aspersion (giclage) sur toutes les surfaces des bois anciens y compris les fentes, assemblages et recoins, est effectué à la pompe électrique. La quantité d'insecticide appliquée au m<sup>2</sup> correspond aux normes fixées par le LIGNUM.

Photos et renseignements fournis par Paraxyl Sàrl (Olivier et Alain Jotterand) à Echandens



### 8 octobre 1997 : Monsieur Adolf Ogi

Au risque - heureux - que cela devienne une tradition, le Château d'Oron accueillait à nouveau un Conseiller fédéral en cette première soirée de notre cycle de conférences d'automne.

M. Adolf Ogi représentait le Département Militaire Fédéral (DMF) dont il est le ministre, mais un DMF en mutation, au point que sa dénomination change au 1<sup>er</sup> janvier 1998. Cela eut été simple de le rebaptiser DDS, Département de la défense et de la sécurité, mais du moment que le sport s'intégrera à ce département, il sera appelé DDPS, soit Département de la défense, de la protection de la population et du sport.

Quoi qu'il en soit, c'est avec bonhomie que M. Ogi nous dit se sentir bien seul parmi nous en tant que bernois après le départ de LL.EE il y a 200 ans, si seul que parfois il demande approbation à son commandant de corps présent, Jean Abt.

D'emblée M. Ogi fixe le débat au-dessus des critiques politico-politiques, pour placer le niveau du discours et des intentions sur le plan international et de l'ouverture et non pas uniquement de la défense de notre territoire. M. Ogi s'est fixé 3 axes d'action pour sa politique de sécurité, non seulement protéger notre territoire, certes, et maintenir notre autonomie, mais aussi construire et promouvoir la paix, car dit-il, la paix ça se construit et nous ne pouvons pas être uniquement consommateurs de la paix, nous nous devons d'en être aussi les producteurs, voire les générateurs.

Dans son approche de la politique de la sécurité extérieure il insiste sur l'élément essentiel : notre neutralité. Jamais mise en cause, elle n'interdit pas la solidarité, elle doit être flexible, vivante et non pas apathique. Le DMF n'est pas passif dans cette action, il se mobilise dans le Partenariat pour la Paix, dont la Suisse est devenue



membre depuis début 1997. Le DMF souhaite également favoriser la création à Genève d'un Centre International de déminage humanitaire (mines antipersonnel).

Une partie de son discours est tout de même réservée à l'aspect national des activités du DMF. Après l'Armée 95 interviendront d'autres modifications, mais M. Ogi n'est pas partisan d'une armée professionnelle : milice toujours, oui, mais avec des professionnels aux postes clé et de responsabilité, essentiels au bon fonctionnement. Il faut assumer les nouveaux défis. Il souhaiterait que notre armée soit plus souple, prête à participer à des missions à l'étranger. Car une armée comme la nôtre se doit d'être solidaire, adaptée aux métamorphoses de notre temps. Savoir agir correctement et promptement sous la pression du temps, car le monde ne nous attendra pas.

Que de facettes intéressantes, si loin des critiques journalistiques que déploient nos médias au moindre incident « militaire » sur territoire national. Cela nous a permis d'apprécier l'ampleur et l'envergure de l'engagement international de nos autorités.

### 29 octobre: Mme Laurence Deona

Mme Laurence Deona nous relate différents événements de sa vie de grand reporter, ou reporter au long cours. En réalité, de baroudeur, Mme Deona n'en a vraiment pas l'apparence, toute féminine et de douceur on peut se demander ce qui a poussé cette femme gracieuse sur les routes épineuses et dangereuses du journalisme. Eh bien c'est l'enquête, ou la quête à l'état pur, la recherche de la vérité. Voilà le message qu'elle transmet depuis des années dans ses livres, un message qui passe tout en douceur comme son discours de ce soir. Pas d'impertinence, pas de haine envers les attitudes de ses interlocuteurs, au point que ses récits demeurent

volontairement descriptifs, sans donner dans la force et l'analyse.

On a le sentiment que Mme Deona s'est promenée au gré de ses choix, qu'elle a glané moult informations, qu'elle a entendu de nombreuses vérités, mais qu'elle a toujours tenté de ménager les susceptibilités des grands de ce monde en ne disant qu'une partie congrue de ce que lui dévoilaient les témoins rencontrés. Elle s'est gardée la véracité des témoignages de souffrance et d'horreur pour ne les transcrire que plus tard dans ses livres. Difficile de faire dire au papier tous les actes indicibles vus et entendus dans tous ces pays, une fois de retour dans le cocon helvétique: difficulté entre le ressenti et l'écrit.

Parcourant tous les pays du Moyen-Orient, avec toute la variété des religions, voilà ce qu'a affronté à chaque voyage Mme Deona, toujours à la recherche d'une certaine liberté pour laquelle il fallait souvent échapper aux autorités, assumer sa solitude d'hôtel ou la promiscuité des aéroports. Ces moments d'incertitude laissent peu de place à la réflexion, mais les opinions et convictions préconçues s'affermissent. Dans des circonstances de survie, souvent administrative, l'idéal forgé au moment du départ se perd rapidement. Les scoops sont un véritable holocauste culturel et l'influence américaine un anesthésiant surprenant: elle a vu des gens confondre Rambo avec Rimbaud, lors d'un voyage de M. Mitterand dans ces pays.

Si parfois elle aurait souhaité être hermaphrodite, son état de femme lui permettait des impertinences ou des réponses naïves: «aime ton prochain comme toi-même» dit-elle un jour à celui qui lui disait que dans le Livre Saint il n'est pas question des droits de l'homme.

Femme elle n'a pas toujours été entendue, et on retrouve chez Mme Deona l'effet de condescendance qu'elle ressentait en face des hommes politiques qui la recevaient; elle en est restée plus modeste dans ses témoignages qui acquièrent néanmoins d'autant plus de valeur par leur sincérité.

## 12 novembre: Monsieur Jérôme Sobel

M. Jérôme Sobel, Médecin, aborde en ce 12 novembre un sujet encore tabou pour beaucoup, mais dont certains s'occupent activement: «l'Euthanasie dans le contexte d'aujourd'hui».

En effet, les gouvernements de quelques pays ont établi des lois et des groupuscules poussent aussi les autorités de notre pays à réagir aux demandes. Au niveau cantonal vaudois le groupe Exit tente la démarche dans le cadre de la loi vaudoise sur la santé, alors que le Groupe A Propos souhaite faire apporter une modification du code pénal fédéral.

M. J. Sobel participe et apporte sa contribution à titre de médecin au Groupe A

Propos et, par ses activités de chirurgien, spécialisé en ORL et chirurgie cervico-faciale, il est amené à réfléchir plus que quiconque à ces circonstances douloureuses qui font douter de la poursuite de l'existence.

Pour la commission de santé publique du Parlement européen, l'assistance aux mourants se cache sous le terme de soins palliatifs, ce qui nous amène à distinguer l'euthanasie active (calmants qui soulagent, mais entraînent la mort) de l'euthanasie passive (arrêt des soins). L'euthanasie active est condamnée par le Code pénal suisse et par l'ASSM (Académie Suisse des Sciences médicales), car pour eux, la première solution tue, tandis que l'autre empêche de continuer à vivre.

Mais le Dr Sobel ne nous a pas étourdis de règlement ou de loi, il s'est appliqué à nous faire voir différents stades de maladies incurables ou insoutenables, mais dont l'issue est inéluctable, de nous expliquer l'approche de plusieurs religions et celle des Etats qui nous entourent.

Personne n'aime parler de la mort et encore moins de la sienne, alors qu'il n'y a rien de plus certain dans notre existence, la seule chose dont nous sommes sûres, et pourtant...Mais ce soir les plus de cent personnes présentes ont écouté attentivement, certaines ont beaucoup appris, d'autres ont découvert, mais aucune n'est restée insensible et nous avons ainsi tenté d'appivoiser la mort.

Notions de droit, de devoir ? N'y a-t-il de loi que les lois naturelles pour certains ? Et les lois morales : faisceau d'habitudes implantées en nous depuis des siècles, peut-on aujourd'hui raisonnablement conférer à ces règlements le caractère d'un impératif absolu ? ou faut-il admettre qu'il y a une loi morale collective et qu'il est presque impossible à l'homme d'agir uniquement à titre d'individu ?

Telles furent les nombreuses interventions démontrant combien il est difficile de prendre parti pour l'une ou l'autre cause.

Ce sujet sérieux ne nous a pas fait oublier les dames des coulisses qui nous ont restaurés avec leur préparation de pâtisseries « home made » et toute leur gentillesse.

A tous, merci de nous avoir suivis.

Marianne Corboz

## Situation financière de l'Association

44

### Bilan au 31 décembre 1997

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux .....	13'035.80
11.	Caisse .....	233.85
12.	Matériel d'exploitation.....	30'000.-
13.	Immeubles et terrains .....	1'410'000.-
14.	Musée, tableaux, mobilier .....	430'000.-
15.	Bibliothèque .....	603'000.-
16.	Souvenirs.....	2'000.00
17.	Compte épargne BCV .....	5'239.20
18.	Débiteurs .....	14'031.65
24.	Compte courant BCV .....	17'005.30
2.	Passif	
25.	Réserve animation.....	49'793.35
26.	Réserve pour restauration.....	84'601.50
23.	Créanciers.....	7'057.75
22.	Capital .....	2'383'093.20
	<b>Totaux :</b>	<b>2'524'545.80</b>
	<b>2'524'545.80</b>	

### Compte de pertes et profits au 31 décembre 1997

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Frais du Comité .....	1'916.60	
351.	Salaire de la secrétaire .....	18'000.00	
354.	Frais de bureau .....	2'619.25	
*	<b>Total :</b>	<b>22'535.85</b>	
4.	Finances		
400.	Intérêts.....		387.95
450.	Frais de ccp .....	469.80	
451.	Intérêts et frais bancaires. ....	277.05	

	<b>* Total :</b>	<b>746.85</b>
	<b>387.95</b>	
5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations .....	42'789.75
501.	Redevance du restaurateur .....	82'541.35
502.	Cabine téléphonique .....	122.90
503.	Location de l'appartement .....	10'800.00
504.	Participation d'entreprise .....	13'292.70
505.	TVA .....	9'545.70
550.	Salaire du gardien .....	56'246.00
551.	Salaire des aides et remplaçants .....	6'416.95
552.	Assurances sociales .....	17'206.70
554.	Assurances incendie et RC .....	4'849.80
556.	Produits de nettoyage .....	1'460.90
557.	Electricité, bois, mazout .....	30'586.55
558.	Téléphones du château .....	2'520.30
560.	Achat d'eau .....	1'791.00
559.	Matériel de jardin, fleurs .....	642.80
561.	Fausses alarmes .....	620.00
563.	Amortissement de l'immeuble .....	0.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation .....	0.00
570.	TVA: impôt préalable .....	5'861.10
571.	TVA: impôt payé .....	3'684.60
	<b>* Total :</b>	<b>131'886.70 .....159'092.40</b>
6.	Travaux	
600.	Subsides cantonaux .....	18'000.00
601.	Subsides fédéraux .....	0.00
650.	Restaurations historiques .....	18'000.00
651.	Travaux d'entretien et réparations .....	27'235.30
653.	Entretien du système alarme .....	5'539.10
	<b>* Total:</b>	<b>50'774.40 .....18'000.00</b>
7.	Musée	
700.	Recettes visiteurs .....	8'962.25

701.	Ventes de souvenirs .....	2'035.30
702.	Participations d'entreprises .....	425.00
704.	Mariages civils .....	400.00
750.	Salaires des guides .....	9'693.30
750.1	Taxe communale sur les visiteurs .....	500.00
751.	Bibliothèque: entretien.....	6'430.00
754.	Achat de matériel .....	0.00
755.	Publicité .....	2'188.00
756.	Achat de souvenirs .....	1'195.30
757.	Amortissement sur souvenirs .....	2'000.00
758.	Amortissement sur musée et bibliothèque .....	0.00

\* **Total :** ..... **22'006.60** ..... **11'822.55**

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres .....	32'438.70
801.	Dons des membres .....	11'635.00
802.	Tombola AG .....	2'415.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin) .....	3'700.00
805.	Animation: recettes .....	17'292.70
850.	Assemblée générale .....	3'282.65
851.	Imprimés et bulletin .....	7'550.50
806.	Participation de l'imprimeur .....	900.00
852.	Cotisations à d'autres associations.....	963.60
860.	Animation: dépenses et attribution aux réserves	17'292.70

\* **Total :** ..... **29'089.45** ..... **68'381.40**

**Totaux** ..... **257'039.85** ..... **257'684.30**

**Excédent des revenus** ..... **644.45**

### Budget 1998

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité .....	1'000.00
351.	Salaire de la secrétaire .....	18'000.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau .....	2'500.00
* <b>Total :</b>	.....	<b>21'500.00</b>
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts .....	200.00
450.	Frais de ccp .....	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires. ....	200.00

500.	Revenus des locations des salles .....	45'000.00
501.	Redevances du restaurateur.....	90'000.00
502.	Cabine téléphonique .....	300.00
503.	Location de l'appartement .....	10'800.00
504.	Participation d'entreprise .....	12'000.00
505.	TVA .....	9'000.00
550.	Salaire du gardien .....	57'000.00
551.	Salaire des aides et remplaçants.....	6'000.00
552.	Assurances sociales .....	13'000.00
554.	Assurances incendie et RC .....	8'000.00
556.	Produits de nettoyage .....	1'500.00
557.	Electricité, bois, mazout.....	27'000.00
558.	Téléphones du château .....	2'000.00
559.	Matériel de jardin, fleurs, divers .....	2'000.00
560.	Achat d'eau .....	2'000.00
561.	Fausses alarmes.....	300.00
570.	TVA: impôt préalable.....	3'000.00
571.	TVA: impôt payé .....	6'000.00

\* **Total :** ..... **127'800.00.....167'100.00**

#### 6. Travaux

650.	Restaurations historiques .....	10'000.00
651.	Travaux d'entretien et réparations .....	20'000.00
653.	Entretien du système alarme .....	3'000.00

\* **Total :** ..... **33'000.00**

#### 7. Musée

700.	Recettes des visiteurs .....	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs .....	2'000.00
704.	Mariages civils .....	3'000.00
750.	Salaire des guides.....	12'000.00
750.1	Taxe communale sur les entrées.....	1'000.00
751	Bibliothèque: entretien .....	5'000.00
752.	Restauration des tableaux, des meubles .....	0.00

754.	Achat de matériel .....	2'000.00	
755.	Publicité .....	4'000.00	
758.	Achat de souvenirs .....	2'000.00	
<b>*</b>	<b>Total :</b> .....	<b>26'000.00</b>	<b>.....15'000.00</b>

8.	L'Association		
800.	Cotisation des membres .....	31'000.00	
801.	Dons des membres .....	2'000.00	
802.	Tombola AG .....	2'500.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin) .....	3'700.00	
804.	Participation imprimeur .....	900.00	
805.	Conférences du château .....	20'000.00	
850.	Assemblée générale .....	4'000.00	
851.	Imprimés et bulletin .....	8'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'000.00	
860.	Conférences du château .....	20'000.00	
<b>*</b>	<b>Total:</b> .....	<b>33'000.00</b>	<b>.....60'100.00</b>

**Totaux .....** 242'000.00 .....242'400.00

**Excédent des revenus .....**400.00

Comptes travaux 1997

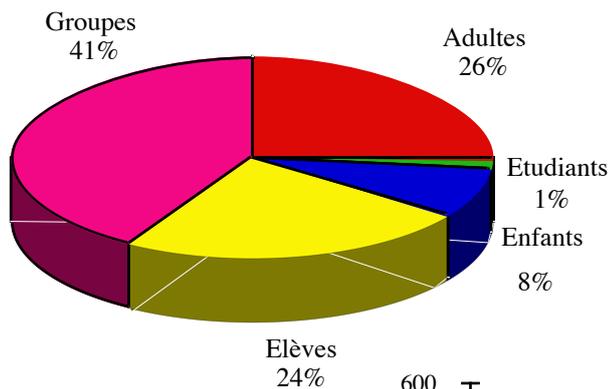
	Charges	Revenus
301. Don de la Loterie romande.....		0.00
305. <b>Produits de l'ACCO</b> .....		18'000.00
306. Dons pour la couverture de la cour intérieure.....		625.00
307. Intérêts bancaires.....		3'766.25
308. Prélèvement des réserves .....		9'582.95
403. Travaux de restaurations .....	31'916.50	
404. Intérêts bancaires.....	57.70	
405. Attribution aux réserves. ....		0.00
<b>* Total :</b>	<b>31'974.20</b>	<b>31'974.20</b>

#### Bilan au 31 décembre 1997 pour les comptes travaux

1. Actif	
11. Compte d'épargne BCV .....	22'202.55
21. Compte courant BCV .....	808.85
12. Débitéur (ACCO).....	84'601.50
13. Compte placement BCV .....	203'544.70
2. Passif	
24. Réserve pour la couverture de la cour intérieure .....	27'655.00
25. Réserve pour travaux .....	283'502.60
<b>Totaux :</b>	<b>311'157.60</b>
<b>311'157.60</b>	

**Note: En 1996, le 11 novembre, notre Association a eu le privilège de recevoir un don de Fr. 280'000.- de la Loterie Romande.**

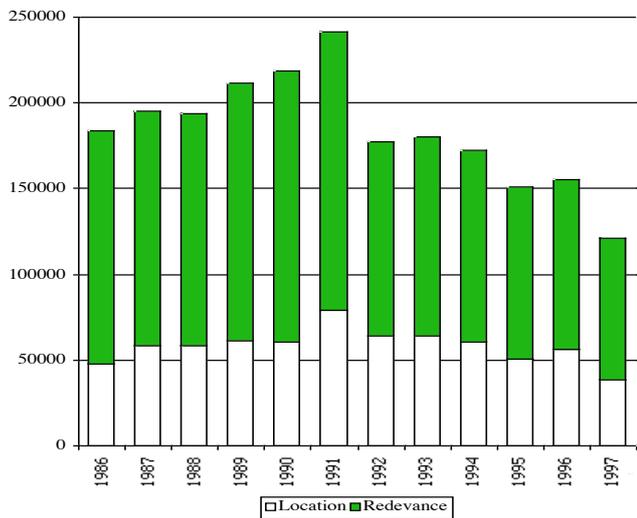
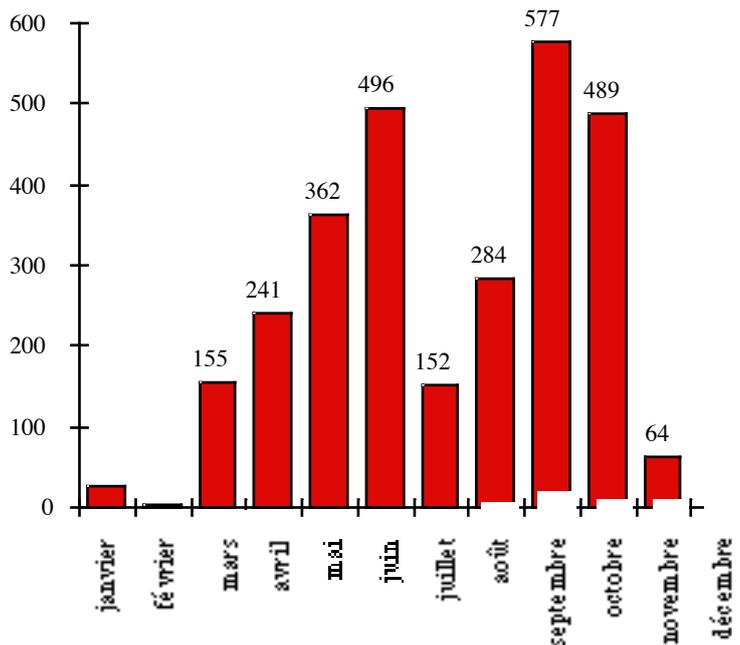
# Statistiques par André Locher



Les visiteurs par catégorie 2851 en 1997

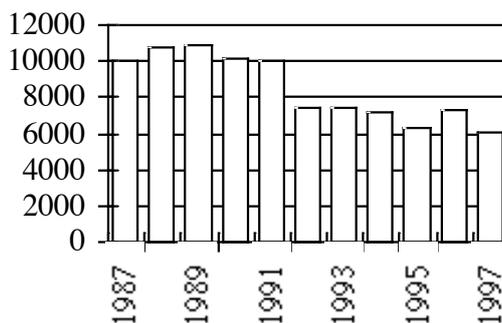
50

Les visiteurs par mois



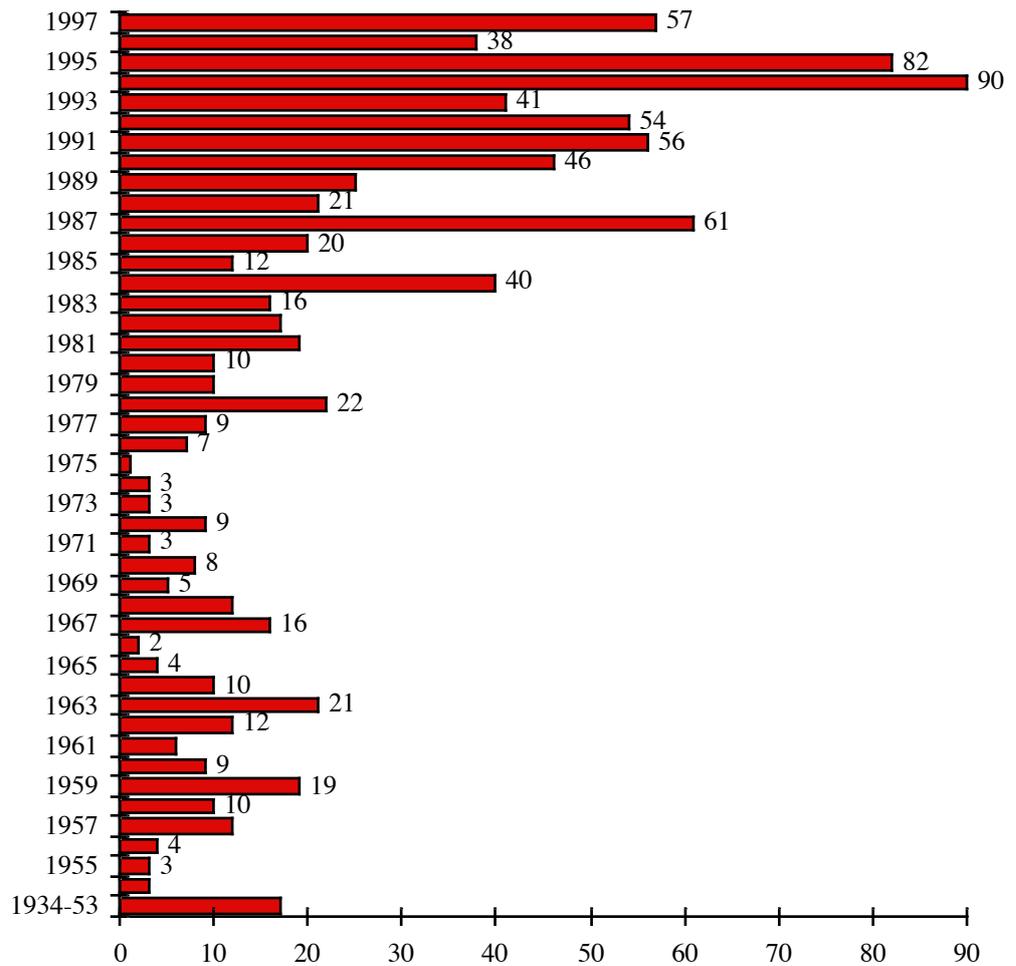
Les revenus des banquets

Personnes servies

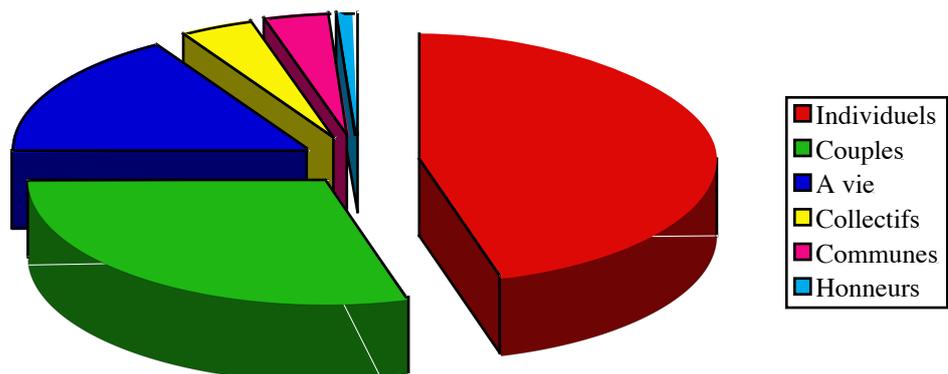


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission  
(945 membres au 31.12.1997)

51



Les membres par catégorie



## Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1997

### Membres d'honneur

GAVILLET Philippe, Peney-le-Jorat  
GRABER Pierre, Savigny  
LIVET Pierre, Vevey

### Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne,  
Lausanne  
AUBERSON Laurent, St-Cierges  
Automobile Club de Suisse, sct. VD,  
Lausanne  
Automobile Club de Suisse, Berne  
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,  
Oron-le-Châtel  
BADOUX J.C., Lausanne  
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel  
BARRAUD Alain, Lausanne  
BARRELET Michèle, Servion  
BATT Laura, Muri BE  
BERNARD Pierre, Moudon  
BESSON-MARTINET Sophie,  
Chesalles/Moudon  
BLOCH-Diener Elsa, Berne  
BLONDEL Georges, Châtillens  
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes  
BOUDRY André et Marguerite,  
Oron-la-Ville  
BOUDRY François, Essertes  
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-  
teaux  
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes  
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel  
BOVARD André, Oron-la-Ville  
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge  
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,  
Vevey

CAMPICHE Gaston, Pully  
CAMPONOVO Roger, Bienne  
CHAPPUIS Simon, Carrouge  
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie,  
St-Martin  
Comité central ACS, Berne  
Commune d'Oron-la-Ville  
Commune d'Oron-le-Châtel  
CORBOZ Frédéric et Marianne,  
Oron-la-Ville  
CORDA Christiano, Les Tavernes  
CURRAT Charly, Oron-la-Ville  
CUSIN Philippe et Daisy, Miex  
De BLAIREVILLE Pierre-André, Châ-  
tillens  
De MEYER Jérôme et Catherine,  
Villars-sur-Ollon  
DELMONICO Jean et Christiane, Berne  
DENERVAUD Charles, Ferlens  
DESGRAZ Antoinette, Puidoux  
DESMEULES Ami et Raymonde, Car-  
rouge  
DESSEMONTET Olivier, Lausanne  
DUTOIT André, Lausanne  
EMERY Maurice, Les Cullayes  
ETTER Jean-Louis, Le Paquier  
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully  
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin  
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)  
Fédération VD des Sapeurs Pompiers,  
St-Prex  
FELBER Jean-Pierre, Lausanne  
FERNEX Ellen, Villefranche/mer  
FREI Alfred, Montreux  
GABELLA Humbert, Eclépens  
GAVILLET Berthe, Pully  
GAVILLET Léa, Pully  
GETAZ ROMANG SA, Vevey  
GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-  
Ville

- GILLIERON Michel et Nicole, Genève  
 GOLAY Louis, Morges  
 GONUS Nadia, Chesalles  
 GOTTHUEY Yvette, Semsales  
 GRANDGUILLOT Anne, Montreux  
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron  
 GREMION Gérald, Vevey  
 GUSTAFSON A., Châtel-St-Denis  
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe  
 HENZER Willy, Vulliens  
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville  
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny  
 HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville  
 Imprimerie Vaudoise, Lausanne  
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills  
 (Maryland) USA  
 JEKER Werner, Châtillens  
 JOTTERAND Olivier et Micheline,  
 Ecublens  
 JUNOD Raymond, Cugy  
 KELLER Pierre, Grandvaux  
 KIBURZ Jean, Pully  
 KIMMEIER Silvia, Lausanne  
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge  
 KOLECEK Ivan, Lausanne  
 KRIEG Catherine, Lausanne  
 KRIEG Madeleine, Lausanne  
 LEHNER René-Pierre, Montreux  
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville  
 LEVY Lucien, Lausanne  
 LOCHER André, Oron-le-Châtel  
 LOCHER Clairette, Savigny  
 LOCHER Georges et Christine,  
 Oron-le-Châtel  
 LOGOZ Michel, St-Sulpice  
 LUTHI Jean, Genève  
 MAENDLY Madeleine, Châtillens  
 MAENDLY Serge, Châtillens  
 MAIBACH-MARTINET Aude,  
 Oron-la-Ville  
 MARTIN Jean-Louis, Lausanne  
 MARTIN Michel et Monique, Savigny  
 MARTIN Paul-René, Lausanne  
 MARTINET Christophe, Oron-la-Ville  
 MARTINET Françoise, Oron-la-Ville  
 MARTINET Jacques, Oron-la-Ville  
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville  
 MARTINET Nicole-Andrée,  
 Oron-la-Ville  
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville  
 MATTHEY Bernard et Monique, Vui-  
 broye  
 MAYOR Samuel, Mies  
 MEUWLY Marcel, Pully  
 MICHON Francis, Epalinges  
 MONNEY Cécile, Romont  
 MONNEY Robert, Romont  
 MORANDI Renato, Pully  
 MURDTER Lucien, Vuarrens  
 NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie,  
 Prangins  
 NAEF Ferdinand et Regula, Carouge  
 OTERO César, Auboranges  
 PASCHE François et Janine, Prilly  
 PACHE Roger, Payerne  
 PACHE-Regamey Henriette, Epalinges  
 PASCHE Georges, Lausanne  
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville  
 PASTORE André, Oron-la-Ville  
 PELLET François, Pully  
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville  
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville  
 PIAGET Jean-Louis, Genève  
 PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville  
 PLOMB Henri, Lausanne  
 POGET René, Fontainemelon  
 RAPIN Eric, Payerne  
 RICHTER Charles, Lausanne  
 ROCH Jean-Claude, Lausanne  
 ROGENMOSER Josef, Coire  
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel  
 ROSSI-Locca Gianna-Ada,  
 Mollie-Margot

ROUGE Henri et Carla, Romanel  
 ROUGE Pascal, Lausanne  
 SAVARY Jean-Pierre et Mariette, Ropraz  
 SBAZO Oscar, Lausanne  
 SCHENK Jean, Villeneuve  
 SCHOLER Kurt, Yverdon  
 SEREX Edgar, Oron-le-Châtel  
 SIGMOND Ari, La Tour-de-Peilz  
 SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz  
 STREIT Paul, Genève  
 STUDER Ulrich, Lausanne  
 TARDY Raymond, Saint-Prex  
 THOMMEN Hans Franz, Semsales  
 VALLOTTON Paul, Lausanne  
 VIDOUEZ Michel et Renée, Brent  
 VIDOUEZ Henri-M., Etoy  
 VIREDAZ René, Lausanne  
 VOLLMY Bernard,  
 Oron-le-Châtel  
 WARIDEL Brigitte, Lausanne  
 WENGER René, Bâle  
 WIEHR Jean-Jacques, Monthey  
 WILLE Jurg, Meilen

## Membres à cotisation annuelle

ADDOR Anne-Lise, Pully  
 AERNY Francis et Jacqueline, Lausanne  
 AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,  
 Apples  
 AGUET Pierre et Liliane, Vevey  
 ALT - MOREILLON Jean-Jacques, Lau-  
 sanne  
 AMOOS Jérôme et CALOZ Rachèle,  
 Oron-la-Ville  
 AMY Didier, Bottens  
 ANDEREGG Veronika, Lausanne  
 ARLETTAZ Myriam, Lausanne

AUBERT Marie Antoinette, Lausanne  
 AUBERT Yvan et Lucia, Vucherens  
 AUBRY Paul et Yvette, Oron-la-Ville  
 BADAN René et May, Ecoteaux  
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe  
 BAEHLER Albert, Berne  
 BAENZIGER Raymond, Bernex  
 BALLENEGGER Marcel, Lausanne  
 BALLIF Jean, Moudon  
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont  
 BARRILLIER Maggy et René  
 BASSET Claude André et Johanna,  
 Genève  
 BAUMANN Robert, Genève  
 BAUMGARTNER Max, Herrens-  
 chwenden  
 BAYARD Martine, Lutry  
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges  
 BEGUIN Georges, Lausanne  
 BENDER Marin, Fully  
 BERGER-BARRILLIER Léon et Bluette,  
 Lausanne  
 BERGER Claude et Rachida, La-Tour-de-  
 Peilz  
 BERGOMETTI Elisabeth, Servion  
 BERLIE Pierre, Lausanne  
 BERLINI Giuseppe, La Croix-sur-Lutry  
 BEROUD Jean-François et Maya, Eco-  
 teaux  
 BERTHOUD Jean-Paul et Françoise,  
 Préverenges  
 BESSIRE Michel et Pascale, Vauderens  
 BESSON Claude, Bottens  
 BETTEX Fredy et Irène,  
 Chesalles-sur-Oron  
 BIELER Philippe, Palézieux-Gare  
 BINGGELI Robert, Oron-la-Ville  
 BIOLLEY Fernande, Lausanne  
 BLANC Yvette, Lutry  
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet  
 BOLOMEY Pierre, Lausanne  
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne

- BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny  
 BORLOZ André et Pierrette, Châtillens  
 BORNAND Roger, Ecublens  
 BORY Madeleine, Carrouge  
 BOUDRY Françoise et Alexandre, Lausanne  
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux  
 BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey  
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne  
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville  
 BOVET Isabelle, Grand Lancy  
 BOVEY Ida, Lausanne  
 BRACK Jean et Enid, Lausanne  
 BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne  
 BROCARD Roland, Pully  
 BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens  
 BUDRY Christian et Francisca, Chesalles  
 BUDRY Noël, Vevey  
 BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens  
 BUERGI Jean-Claude, Lausanne  
 BUGNON Paul, Montagny-les-Monts  
 BUHLMANN Pierre, Lausanne  
 BULA Alexandre, Thierrens  
 BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges  
 BURGUY Raymonde, Lausanne  
 BURNIER Marcel et Ginette, Ecublens (VD)  
 BUTTY Philippe, Pully  
 CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville  
 CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville  
 CARDINAUX Roger et Ginette, Ecoteaux  
 CARERA Mario, Maraçon  
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche  
 CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Carrouge  
 CAVIN Jean-Pierre et Martine, Mézières  
 CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville  
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village  
 CHAPPUIS Anne, Meyrin  
 CHAPPUIS Annemarie, La Tour-de-Peilz  
 CHAPPUIS Rose Marie, Payerne  
 CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-le-Jorat  
 CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly  
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes  
 CHASTELLAIN Jean-Jacques, Ropraz  
 CHAULMONTET Philippe et Ariane, Maraçon  
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel  
 CHAVAN Frédéric et Germaine, Pully  
 CHENEVARD Bertrand, Lausanne  
 CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges  
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux  
 CHEVALLEY Pierre-André et Germaine, Puidoux  
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville  
 CHOLLET Jean, Palézieux-Village  
 CHRISTINAT G. Alain et SANTSCHI Arlette, Châtillens  
 CLASS Lucie, Zurich  
 CLERC Georges, Pully  
 COIGNY André, La Tour-de-Peilz  
 COMTE Anna, Genève  
 CONSTANT Silvan et Juana, Morrens  
 CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel  
 COTTIER Gabriel, Lausanne  
 CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran  
 CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz  
 CUGNET Daniella, Gland  
 CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt  
 CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville  
 DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux  
 De JONGH Anne Françoise, Peney-le-Jorat  
 De MERCURIO Carlo, Lausanne  
 De MEURON Thérèse, Lausanne  
 De MULINEN Frédéric et Pascale, St-Légier  
 De RAEMY Daniel, Grandson  
 De SCHOULEPNIKOV Chantal, Lau-

sanne  
 De WERRA Dominique, Lausanne  
 DECOMBAZ Marius, Vevey  
 DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,  
 Ferlens  
 DEGLISE Tobie, Lausanne  
 DEGUISE Alix et Pierre, New London  
 DELACRAUSAZ Philippe et Sarah,  
 Lausanne  
 DELALOYE René, Lutry  
 DELESSERT Jules, Ferlens  
 DELESSERT Marcel, Essertes  
 DELMONICO Renée,  
 Oron-la-Ville  
 DELMONICO OTTO et LILIANE,  
 Grandvaux  
 DELORME Michel et Myriam, Morges  
 DEMIEVILLE Serge et Vera, Zurich  
 DENERVAUD Charles et Brigitte, Fer-  
 lens  
 DERRON Renée, Lausanne  
 DES GRAVIERS Charles et Liliane,  
 Maules  
 DESARZENS Michel et Lucie-Ida, Cugy  
 DESMEULES Olivier et Margaret,  
 Oron-le-Châtel  
 DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge  
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare  
 DESTRAZ Raymond et Claudine, Cor-  
 celles-le-Jorat  
 DEVIN Guy et Françoise, Oron-le-Châtel  
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Mont-  
 preveyres  
 DISERENS François, Semsales  
 DONZE André, Préverenges  
 DORTHE Michel et Anne,  
 Oron-le-Châtel  
 DORIER Pierre et Denise, Mézières  
 DROZ Jean-Pierre et Blanche, Salavaux  
 DUBOIS Bertrand, Jongny  
 DUBOIS Jacques, Troinex

DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare  
 DUC Daniel, Lonay  
 DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les  
 Thioleyres  
 DUFÉY Rémy et Marie-Rose, St.-Aubin  
 DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Mon-  
 they  
 DUFLON Isabelle, Belmont  
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully  
 DUPONT Nathalie et BOSCHETTI  
 Patrick, Essertes  
 DURIG Jean, Corseaux  
 DURIG Jean-Carl, Vevey  
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières  
 DUVANEL Pierre, Le Mont-sur-Lausanne  
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia,  
 Neuchâtel  
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes  
 EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde,  
 Carrouge VD  
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine,  
 St-Sulpice  
 EGLI-ZEDEL Renate, Vaduz  
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-  
 teaux  
 EISENHUT Erwin et Violette, Chexbres  
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes  
 EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron  
 EPERON Simone, Berne  
 EPPLER Helga, Sullens  
 ESCHAUSIER P., St-Légier  
 ESTOPPEY Henri, Bienne  
 ETTER Marcel et Liliane, St-Légier  
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-  
 la-Ville  
 FARDEL Alfred, Lausanne  
 FASEL Roselyne, Fribourg  
 FATIO Marceline, Peney-le-Jorat  
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne  
 FAVEZ Marcel, Carrouge  
 FAVRE Charles, Echallens

- FAVRE Jules, Pont  
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel  
 FELIX-PASCHE Janine, Gland  
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges  
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges  
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens  
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)  
 FOLLONIER Jean-Pierre et Evelyne,  
     Chardonne  
 FORNEROD Ernest, Corseaux  
 FREIBURGHaus Victor, Renens  
 FRIEDLY Agnès, Forel  
 FRITSCHÉ G rald, Servion  
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Cor-  
     seaux  
 FROSSARD Veronik, Oron-la-Ville  
 GANTY Roby et Linette, Chexbres  
 GASSMANN Andr as et Ursula, Ittigen  
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et  
     Anne-Fran oise, Lausanne  
 GAUSS Christian et Claudine, Servion  
 GAVILLET Alois et Antoinette,  
     Peney-le-Jorat  
 GAVILLET Daniel et Jacqueline,  
     Peney-le-Jorat  
 GAVILLET Pierre, Payerne  
 GEHRI Jean-Pierre et Dorothy,  
     Schleitheim  
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye  
 GEORGE Odette, Neuch tel  
 GEORGE Robert et Ellen, Servion  
 GERBER Kurt, Payerne  
 GERBEX Jean, Lausanne  
 GEYER Karin, Lutry  
 GILGIEN Willy et Pascale,  
     Pal zieux  
 GILLER Raphael, Chesalles-sur-Oron  
 GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne  
 GILLIERON Alain, Ropraz  
 GILLIERON Eric et Jocelyne,  
     Oron-la-Ville  
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette,  
     M zi res  
 GINDROZ Sylviane, Morges  
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex  
 GOEL Jean-Louis et Lily, Carrouge VD  
 GOLAY TROGER Roger et Christiane,  
     Lausanne  
 GONUS Philippe, Chesalles  
 GONUS Pierre-Andr  et Marie-Laurette,  
     Chesalles  
 GORJAT Gaston, Lausanne  
 GOUMAZ Philippe et Nicole, S deilles  
 GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne  
 GRAND D'HAUTEVILLE Eric,  
     Lausanne  
 GRANDJEAN Marcel, Gen ve  
 GREMAUD Claude et Fabienne,  
     Chapelle  
 GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens  
 GUICHOU PAULETTE, Chesalles  
 GUIGNARD Charles et Emma,  
     Chapelle-sur-Moudon  
 GUIGNET Fran ois et Murielle, Servion  
 HAEFLIGER U., Z rich  
 HAFFTER Christoph et Anne-Marie,  
     Carrouge  
 HALLER Benjamin et Mireille, Pully  
 HANSELER Walter et Marie-Th r se,  
     Zurich  
 HARTMANN Sylvia, Maracon  
 HAUSER Christian et Anne-Lise,  
     Oron-le-Ch tel  
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie,  
     Bournens  
 HEUSCH F., Bussigny sur Oron  
 HOBI Franz et Dora, Echandens  
 HOFER Marc et Eliane, Lausanne  
 HOFER Walter et Claire-Lise, Ropraz  
 HOFMANN Walter et Micheline,  
     Oron-la-Ville

HUBERT Peter, Zollikofen  
 IBANEZ Luisa, Ecublens  
 INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges  
 ISOZ Catherine, Bulle  
 JACCARD Monique, Corcelles-le-Jorat  
 JACCOTTET Georges, Lausanne  
 JACCOUD Jean-Claude et Françoise,  
 Genève  
 JAGGI Grégor, Oron-la-Ville  
 JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne  
 JAN Gloria, Lutry  
 JARNE Sylvain, Chexbres  
 JOLY Bernard et Josiane, Lausanne  
 JOSEPH André et Josée, Lausanne  
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Pui-  
 doux  
 JUILLERAT Tristan, Ecublens  
 JUNG Urs et Chantal, Chapelle  
 JURI-HUGUENIN René, Le Mont  
 KAENEL Gilbert, Lausanne  
 KIRKER Hermine, La Tour-de-Peilz  
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville  
 KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville  
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville  
 KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville  
 KISSLING Robert et Yvonne,  
 Oron-la-Ville  
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville  
 KNECHT Richard et Monique, Lausanne  
 KOEB Xavier et Liliane, Palézieux-Gare  
 KOECHLI Edgar, Delémont  
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully  
 KOHLER M.-Antoinette, Belmont  
 KOHLI Gérald et Yvette,  
 Chesalles-sur-Oron  
 KOLECEK Helena, Lausanne  
 KOLLER Jean-Marc et Chantal,  
 Oron-la-Ville  
 KRAYENBUHL Christopher et Yolande,  
 Carrouge  
 LARDROT André et Brigitte, Servion

LAURENT Max, Epalinges  
 LE COULTRE Françoise, Lausanne  
 LEDERREY Oscar Eugène et Andrée,  
 Grandvaux  
 LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne  
 L'EPLATENIER Serge et Geneviève,  
 Bussigny  
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne  
 LERESCHE Marie, Oron-la-Ville  
 LESEMANN Martine A., Genève  
 LEUBA Jean-François, Chexbres  
 LEUTENEGGER Frank et Hélène,  
 Oron-le-Châtel  
 LEVY-WUTHRICH Claude et Angelica,  
 Lausanne  
 LIARD Marie-José, Lausanne  
 LIARD Paul-Henri, Lausanne  
 LINDER Dorette, Châtelaine  
 LOCHER Raymonde, Oron-le-Châtel  
 LOCHER Théo et Margrit,  
 Oron-le-Châtel  
 LOGOZ François R, Pully  
 LOGOZ Michel, St-Sulpice  
 LONGCHAMP Jacques et Christine,  
 Morges  
 LONGCHAMP Georgette, Renens  
 LUGINBUHL Georges, Lausanne  
 LUGRIN Arlette, Eclépens  
 MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite,  
 Wallbach  
 MAILLARD Raymond, Lausanne  
 MAMIE Pierre, Fribourg  
 MARCHAND Maurice et Monique,  
 Oron-la-Ville  
 MARGOT Maurice, Vevey  
 MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,  
 Lausanne  
 MARMIER Philippe, Lausanne  
 MARTIN Elisabeth, Moudon  
 MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville  
 MARTIN Louis-Daniel, Etoy

- MARTIN Paul, La Tour de Peilz  
 MARTIN René et Myrielle, Froideville  
 MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville  
 MARTINET René, Oron-la-Ville  
 MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville  
 MASSET Aimée, Genève  
 MASSONNET Marcel et Eliane,  
 La Conversion  
 MATERNINI Guido, Lausanne  
 MATTHEY Jean-Claude, Zürich  
 MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne  
 MAYOR Dominique, Renens  
 MAYOR Irène, Oron-le-Châtel  
 MAYOR Simone, Palézieux-Gare  
 MEIER Jean-Pierre et Marie Claire,  
 Genève  
 MELLINA Frédéric, Pully  
 MELLIORÉ Catherine, Fribourg  
 MENKE-ANTONIETTI M.-C., Orbe  
 MERINAT Odette, Lausanne  
 METRAUX Eloi et Denise, Servion  
 METRAUX Paul et Hortense, Corsier  
 MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne  
 MICHEL Christian, Corcelles /Payerne  
 MICHEL Jacques F., La Verrerie  
 MILLIQUET André et Andrée, Lausanne  
 MISTELLI Rachel-Yvette, Neuchâtel  
 MODOUX Philippe, Oron-la-Ville  
 MOENNOZ Denis, Carrouge  
 MOLLARD Bernard, Fribourg  
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux  
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville  
 MONNIER François et Anne-Lise, Gland  
 MONNIER Jean, Oron-la-Ville  
 MONNIER Philippe, Chenaux-Grand-  
 vaux  
 MOOSER Lina, Bulle  
 MORANDI Gilbert, Payerne  
 MORET Georges, Lausanne  
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens  
 MOUTHON Anne-Marie, Neuchâtel  
 MURI Jean et Esther, Wettingen  
 NARBEL Jean-Marc, Clarens  
 NERI Ralph, Echichens  
 NEY Daniel et Sylviane, Servion  
 NICOD Henri, Genève  
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,  
 Vufflens-la-Ville  
 NICOLLIER Denise, Neuchâtel  
 NIKLAUS Roland et Annie,  
 Oron-la-Ville  
 NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-  
 lise, Ins  
 OTHENIN-GIRARD Marie-Hélène,  
 Prilly  
 PACHE Françoise, Petit-Lancy  
 PAHUD Pierre-Alain, St-Sulpice  
 PAILLARD Colette, Lutry  
 PAILLARD Jean-Pierre, Fribourg  
 PALAZ M.L., Forel-Lavaux  
 PANDE Malvika, Junglinstrer (L)  
 PARISOD Charles, Oron-la-Ville  
 PASCHE Fanny, Lausanne  
 PASCHE Frédéric et Jacqueline,  
 Lausanne  
 PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Ma-  
 racon  
 PASCHE Jean-Daniel, Oron-la-Ville  
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne  
 PASCHE Jean-Pierre,  
 Le Mont-sur-Lausanne  
 PASCHE Pierre et Anne-Lise,  
 Oron-la-Ville  
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville  
 PASCHOUD Jean, Château-d'Œx  
 PAVILLON Olivier, Ferlens  
 PELICHET Ursula-May, Aclens  
 PELLI Mariette, Châtel-St-Denis  
 PELLISSIER Esther, Châtillens  
 PENESCU Vladimir, Pully  
 PERRIN Claire-Aimée, Lonay  
 PERROCHON Georges, Lausanne

PERROTTET Charles, Vulliens  
 PETER Josiane, Oron-le-Châtel  
 PETER Werner et Joya, Lucerne  
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne  
 PEYTREGNET Elise, Lausanne  
 PFISTER Richard et Madeleine, Pully  
 PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel  
 PICTET Robert, Chavannes-Renens  
 PIGUET André et Simone, Montpre-  
 veyres  
 PIGUET Jacques, Giez  
 PIGUET Simone et André, Montpre-  
 veyres  
 PILLOUD Alexandre, Châtel-St-Denis  
 PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens  
 PLATEL Jean-Jacques, Palézieux-Village  
 PLETSCHER Richard et Denise, Brent  
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon  
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières  
 PORCHET Jacques et Jacqueline, Lau-  
 sanne  
 PORRET Henri et Georgette,  
 La Tour-de-Peilz  
 POTT Guy, Renens  
 POTT Roland et Delphine, Corseaux  
 POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux  
 PROD'HOM Roger et Henriette,  
 Lausanne  
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles  
 REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,  
 Corcelles-près-Payerne  
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey  
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson  
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux  
 REUSE Séraphin et Patricia, Essertes  
 REY Daniel, Pully  
 RICHARD Alain et Danielle,  
 Oron-le-Châtel  
 RICHARD Armand, L'Etivaz  
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay  
 RICHARD Fabienne, Ecoteaux  
 RIEM Rita, Kiesen  
 RITTENER Albert et Liliane, Vucherens  
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville  
 ROCHAT André et Janine, Premier  
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville  
 ROD Michel, Prilly  
 ROD Pierre-André et Catherine,  
 Oron-la-Ville  
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et  
 Sylvie,  
 Lausanne  
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz  
 ROGIVUE Yolande, Essertes  
 ROHNER René W., Lausanne  
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel  
 ROSSET Jean-Jacques, Moudon  
 ROSSIER Claude, Belmont  
 ROSSIER Elisa, Châtillens  
 ROUILLY Daisy, Chexbres  
 ROY Claude et Danielle, Oron-la-Ville  
 ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville  
 ROY Lysianne, St-Prex  
 RUBATTEL Paul, Lausanne  
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye  
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel  
 RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres  
 RUEF Max et Lucienne, Châtillens  
 RUFENACHT-CAVIN Theodor et  
 Anne-Marie, Birsfelden  
 RUTTIMANN Jacques et Colette,  
 Oron-la-Ville  
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne  
 RYSER Roger, Collonges  
 SARTO Pietro, St-Prex  
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-  
 Châtel  
 SCHALLER Pâquerette, Lausanne  
 SCHALLER Michel, Renens  
 SCHERLER Maurice, Lausanne  
 SCHILLING Margrit, Pully  
 SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb

- SCHOLER Raymond et Suzanne,  
Lausanne
- SCHREIBER Adam et Monique,  
Küsnacht (ZH)
- SCHWAAB Jean Jacques, Riex
- SCHWARZ Jean-François et Brigitte,  
Echichens
- SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth,  
Villars St Croix
- SECRETAN Ineke, Chêne-Bougeries (GE)
- SEREX Arlette, Lausanne
- SEYDOUX Francis, Pully
- SONNAY André et Isabelle, St-Légier
- SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
- SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
- SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
- SONNAY Olivier, Ecoteaux
- SOLTERMANN Nelly, Münsingen
- SPAETH Christian, Trélex
- SPAETH Lucienne, Yverdon
- STAMPFLI Tony, Aclens
- STAUB Dominique, Paudex
- STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,  
Wettingen
- STAUFFER Jean-Pierre et Marianne,  
Les Thioleyres
- STEFFANI Simone, Lausanne
- STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
- STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville
- STUBY-SONNAY Paul et Eliane, Eco-  
teaux
- TACHERON Louis, Aesch
- TALBOT, Le Subdray
- TERRAPON Jean-Marc et Georgette,  
Chesalles-sur-Oron
- TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,  
Oron-la-Ville
- TESOURO Basilisa, Belmont
- THEVOZ Francis, Lausanne
- THIEBAUD Olivier, Chexbres
- THOMAS Roland, Echallens
- TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix
- TREPPER Liliane, Genève
- TSCHANTZ Samuel et Thérèse, Penth-  
laz
- TURRIAN Madeleine, Grandvaux
- TUSCHER-Bisang Ella, Pully
- UFFER Sylvie, Lausanne
- URFER Pierre, Oron-la-Ville
- VAISSBAND Christophe et Marie, VA-  
LET Olivier, Bussigny
- VAUCHER Bernard et Anne-Lise,  
Forel-Lavaux
- VAUTHEY André et Cécile, Bussigny
- VEILLON Jean-Claude et Nicole,  
Lausanne
- VERNIER Jean-Claude et Christine,  
Les Cullayes
- VIACCO Karin, Ecoteaux
- VIDOUDEZ Daniel et Jeanne, Lausanne
- VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Car-  
rouge (VD)
- VIREDAZ Marcel, Lausanne
- VOLET Alain, Corseaux
- VOLET Vincent, Lausanne
- VOLET Roger, St-Prex
- VOLLMY Madeleine, Clarens
- VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,  
Assens
- Von der MUHLL Béatrice, Cully
- VUILLE Marcelle, Lausanne
- WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
- WALDBURGER Heinz et Doris, Ma-  
racon
- WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,  
Chesalles-sur-Oron
- WARIDEL Philippe, Prilly
- WERLY Francis et Denise, Lausanne
- WEHRLI Janine et Jost, Saint-Prex
- WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry
- WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville

WILHELM Ralph, Bâle  
WILHELM Sylvan, Bâle  
WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne  
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz  
ZAUGG Raymond et Chantal,  
Oron-la-Ville  
ZIGERLI Karl et Lotti, Berne  
ZWAHLEN Ph. et A., La Tour-de-Peilz  
ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux

## Membres collectifs

Aéroformation, Lausanne-Blécherette  
Amicale Bttr Art Camp 15 , Ferlens  
Association Nationale des Amis du Vin,  
section VD, Crissier  
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
Banque Raiffeisen de la Haute-Broye-Mé-  
zière  
Bibliothèque cantonale et universitaire,  
Lausanne  
Bondpartner S.A., Lausanne  
Cercle démocratique, Lausanne  
Cofideco SA, Vevey  
Compagnie vaudoise d'électricité, Morges  
Crédit Suisse, Lausanne  
Demierre et Deschenaux, Oron-la-Ville  
Dreyfus et Zurbuchen SA, Lausanne  
Grisoni Zaugg SA, Bulle  
Grands Moulins de Cossonay SA, Cosso-  
nay-Gare  
Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville  
Imprimerie Huwiler, Châtel-St-Denis  
Jacques H. Beausire, Blonay  
Montreux Palace, Montreux  
Nestlé S.A., Vevey  
Commune d'Ecoteaux  
Commune d'Essertes  
Commune d'Oron-la-Ville  
Commune d'Oron-le-Châtel

Commune de Bussigny-sur-Oron  
Commune de Carrouge  
Commune de Châtillens  
Commune de Chesalles-sur-Oron  
Commune de Corcelles-le-Jorat  
Commune de Ferlens  
Commune de La Rogivue  
Commune de Maraçon  
Commune de Mézières  
Commune de Montpreveyres  
Commune de Palézieux  
Commune de Peney-le-Jorat  
Commune de Ropraz  
Commune de Servion  
Commune de Vuibroye  
Commune de Vulliens  
Commune des Tavernes  
Commune des Thioleyres  
Commune des Cullayes  
Migros Vaud, Ecublens  
Piageco, Genève  
Retraites Populaires, Lausanne  
Société d'art public, Coppet  
UBS, Lausanne  
Société des Magistrats et Fonctionnaires  
de l'Etat de Vaud, Lausanne  
Société de développement d'Oron et envi-  
rons, Oron-la-Ville  
Ville de Vevey, Vevey

63

## I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**  
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**  
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**  
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.  
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**  
La réalisation de ce but est assurée par:  
a) les cotisations des membres  
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées  
c) les contributions et subsides d'autorités publiques  
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

## II. Membres

- Article 5 **Membres**  
L'association se compose:  
• de membres individuels  
• de membres en couple  
• de membres à vie  
• de membres collectifs  
• de communes membres  
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**  
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.  
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**  
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.  
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhérer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la

cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

**Démission ou radiation**

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

**Droits et obligations des membres**

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

### III. Organes de l'association

Article 10

**Organes**

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

**Assemblée générale (A.G.)**

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

**Convocation de l'assemblée générale**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

**Affaires traitées par l'assemblée générale**

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

**Propositions des membres**

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

**Le Comité**

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

**Bénévolat**

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

**Le bureau**

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

**Vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux et sont assistés par deux suppléants.

## IV. Dissolution

Article 19

### **Dissolution**

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

## V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

### **Entrée en vigueur des statuts**

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale  
Dimanche 26 avril 1998  
11 heures

- 67 Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 26 avril 1998, à 11 heures dans la salle des Oron.  
Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.  
Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du Château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1997
6. Budget 1998
7. Elections complémentaires au Comité
8. Election du Président
9. Propositions individuelles et divers.

**Menu du déjeuner**

68

*Pavé de saumon poêlé, coulis de poireaux*

*Soupe fraîche de tomate à la menthe*

*Pintade à la crème  
sur un lit de lentilles du Puy  
Endives braisées*

*Buffet de fromages*

*Palette de desserts Château*

*Café à discrétion*

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

**Attention:** l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 10 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51). Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

## Paiement de la cotisation annuelle

- 69 Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

### **Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!**

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- Membre individuel, cotisation annuelle .....Fr. 30.-
- Couple, cotisation annuelle Fr. .... 50.-
- Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr. .... 300.-
- Membre à vie, cotisation unique de .....Fr. 600.-
- Membre à vie, couple, cotisation unique de .....Fr. 1000.-

## Tarif de location des salles

### **Salle des Gardes:** (*maximum 78 personnes*)

70

prix minimum jusqu'à 30 personnes.....Fr.	320.-
de 31 à 40 personnes .....	265.-
par personne supplémentaire.....	5.50

### **Salle de Justice:** (*maximum 172 personnes*)

prix minimum jusqu'à 60 personnes.....	550.-
de 61 à 80 personnes .....	430.-
par personne supplémentaire.....	5.50

### **Salle des Tortures:**

location pour repas ( <i>maximum 60 personnes</i> ) .....	270.-
location pour apéritif sans repas .....	100.-

### **Salle des Oron**

(*maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences*)

Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc .....	430.-
En cas de location d'une deuxième salle pour les repas .....	220.-
Location pour apéritif sans repas .....	130.-

**Tout le rez-de-chaussée** (*4 salles, maximum 400 personnes*) ..... 1'300.-

**Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.**

**Pour le prix des menus, consulter le Restaurateur officiel du Château:**

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

© (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

**Bibliographie:**

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

**Vidéo:**

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

**Crédit photographique et illustrations:**

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher

Page 7: photo de Raymond Junod par Philippe Gonus

Page 16: photos de la cour par Maurice Vulliemin et André Locher

Pages 20 à 25: photos conservées aux ACV

Page 26: le tableau des baillis (détail) par André Locher

Page 27: photo des écussons au-dessus de la fontaine par André Locher

Page 28: photo des écussons au-dessus de la porte par André Locher

Page 30: photo de la collection du château

Page 31: photo par M.Bourquin

Page 32 et 33: Les travaux sur la façade par André Locher

Page 34 et 35: vues du château par André Locher

Pages 38 et 39: photos par Paraxyl Sàrl

Page 40: Adolf Ogi par Philippe Gonus

Page 41: Laurence Deona par Philippe Gonus

**Rédaction:**

Comité de rédaction: Marianne Corboz et André Locher

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page: André Locher et son Macintosh

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville

Notes:

72